



adapei 33

Rapport de Gestion 2023

"Construisons demain, tous ensemble"

Pour une société inclusive où chacun demeure acteur de son projet de vie,
avec un accompagnement adapté qui favorise la capacité de choisir et d'agir.

Sommaire

Edito du Président.....	p. 4
Qui sommes-nous ?	p. 5
- Notre vision.....	p. 5
- Nos missions.....	p. 6
- Nos valeurs	p. 6
- Les membres du Bureau.....	p. 7
- Les membres du Conseil d'Administration.....	p. 7
- Les Délégués à l'Action Associative.....	p. 8
- Les membres du Comité de Direction.....	p. 9
- Les directeurs et directeurs adjoints d'établissements	p. 9
- Les représentants des CVS interpôles.....	p. 11



Rapport d'activité

p **13**



Rapport financier

p **51**



Rapport d'orientation

p **65**



Philippe Béguerie
Président

ÉQUILIBRE

Chères personnes accompagnées, Chères familles, Chers professionnels,

Alors que nous clôturons le 65ème exercice de l'Adapei de la Gironde, ce mot "équilibre" apparaît comme un objectif tenu depuis la création.

C'est peut-être même ce mot qui justifie notre existence à ce jour.

Les synonymes sont : harmonie, paix, sérénité, stabilité.

Oh, bien sûr l'Adapei n'a pas été épargnée par les excès, les injustices, la souffrance, et même le risque de disparaître.

Mais nous sommes là, ensemble au service de cette mission si grande, si belle : accompagner, permettre à chaque personne accueillie de grandir librement.

Notre année 2023 nous a permis la réalisation de belles et grandes actions :

- Un projet associatif pensé et écrit dans le cadre de la triple expertise avec près de 200 participants,
- Un marché de Noël sur les allées de Tourny qui a rassemblé personnes accueillies, professionnels et familles pour tenir le stand Adapei pendant 5 semaines
- Une soirée de Gala, le 11 décembre, à la Mairie de Bordeaux rassemblant les personnalités politiques, les professionnels, les familles et près de 80 chefs d'entreprises et acteurs du monde de l'économie,
- L'obtention par l'Adapei de nouvelles missions telles qu'une offre de répit en association avec l'Apei du libournais et la création d'une classe d'autorégulation dans l'école de Léogeats.

Oui, nous continuons notre mission de façon équilibrée !

Les forces en présence évoluent ; tant les besoins des personnes accueillies, que l'objectif des professionnels, que les demandes des familles, que le positionnement de nos financeurs publics.

Aussi, un nouvel équilibre est à créer chaque jour.

Du point de vue financier, le CPOM à moyens constants que nous avons signé avec les pouvoirs publics devient une forte contrainte car l'inflation modifie les données et crée un nouvel impératif.

L'équilibre financier doit être recherché afin de préserver notre mission d'accompagnement dans la pérennité.

Par ces temps mouvementés, l'engagement de chacun est plus que jamais nécessaire.

Merci à tous ceux qui permettent l'exercice de notre mission.

Pour ceux qui ne sont pas encore parmi nous, n'hésitez pas à vous engager !

Bon anniversaire à notre Adapei !

Nathalie Remy

Présidente adjointe

Philippe Béguerie

Président

Qui sommes-nous ?

L'Adapei de la Gironde est une association de parents, fondée en 1958.

Elle accompagne au quotidien 2 300 personnes en situation de handicap intellectuel, psychique ou avec autisme.

Autour d'elles, l'Adapei de la Gironde fédère les énergies des parents, amis, et professionnels pour bâtir et coordonner, avec ses partenaires, un parcours personnalisé pour chaque personne accueillie, en proposant des réponses adaptées, de la petite enfance à l'âge adulte.

L'Adapei de la Gironde est un acteur de l'économie sociale et solidaire et un acteur de santé, sur les enjeux du secteur : inclusion, éducation, scolarisation, professionnalisation, accessibilité, participation, citoyenneté, vieillissement...

Fidèle à ses valeurs, son projet associatif est porteur d'actions innovantes et responsables qui s'inscrivent dans la réalité économique et sociale de notre pays, et dans le cadre fixé par les politiques publiques.

Affiliée à l'Unapei, reconnue d'utilité publique, l'Adapei de la Gironde contribue à un mouvement parental fort, le principal mouvement associatif français.



2 300

Personnes
accompagnées



9 500

Proches
concernés



1 300

Professionnels

Notre vision

"Construisons demain, tous ensemble"

Pour une société inclusive où chacun demeure acteur de son projet de vie, avec un accompagnement adapté qui favorise la capacité de choisir et d'agir.



620

Adhérents
en 2023

| Qui sommes-nous ?

Nos missions

Un accompagnement adapté aux personnes et à leur famille

- Fluidifier et sécuriser le parcours de vie des personnes accompagnées.
- Innover et expérimenter pour apporter de nouvelles réponses aux besoins et envies exprimés.
- Diversifier nos projets pour améliorer le bien-être et développer le mieux-vivre.
- Accompagner les familles au sein de notre association afin de les épauler avec de la guidance parentale, de l'aide aux aidants, et encourager la pair-aidance pour créer du lien.

Une personne accompagnée, un citoyen

- Promouvoir la citoyenneté des personnes en situation de handicap dans toutes ses dimensions, leurs droits, leurs devoirs.
- Militer pour défendre leurs intérêts, faire bouger les lignes, changer les regards.
- Favoriser leur pouvoir de choisir, leur pouvoir d'agir.

Une inclusion adaptée et sécurisée

- Promouvoir les forces du handicap pour dépasser les préjugés et créer une société plus inclusive dans toutes ses dimensions : éducation, travail, hébergement, accès aux soins, accès à la culture...
- Garantir la cohérence des parcours d'inclusion avec les projets de vie de chacun.
- Encourager le choix et la prise de décision en garantissant le droit au retour.

Nos valeurs



SOLIDARITÉ

Favoriser l'entraide et le partage pour faciliter le vivre-ensemble.



RESPECT

Respecter les différences et prêter une écoute attentive pour répondre aux besoins de chacun.



HUMANISME

Affirmer la valeur, la dignité et l'autonomie de chaque individu, le droit à la liberté de penser et d'agir.

Les membres du Bureau



Philippe Béguerie

Président



Nathalie Remy

Présidente adjointe



Laurent Roger

Secrétaire



Arnaud Peyrelongue

Trésorier



Nadège Thiercelin

Présidente
Section locale
Haute-Gironde /
Libournais



Claudine Bardou

Présidente
Section locale
Métropole
En charge de la vie
associative



Julie Millot

Présidente
Section locale
Bassin d'Arcachon
et Val de l'Eyre



Laure Ammirati

Présidente
Section locale
Sud-Gironde



Claudie Delas

Présidente
Section locale
Médoc

Les membres du Conseil d'Administration

- Madame Laure Ammirati
- Madame Françoise Bages
- Madame Claudine Bardou
- Monsieur Philippe Béguerie
- Monsieur Hugues Bénédicti
- Monsieur Benoît Berthe
- Madame Magali Bordes
- Madame Nadine Bourvon
- Monsieur Hugues Chaperon
- Madame Claudie Delas
- Monsieur Gilbert Descat
- Madame Marie-Pierre Ducrès
- Monsieur Bruno Duplantier
- Monsieur Norbert Dupré
- Madame Corinne Fouret
- Monsieur Roland de Lary
- Madame Julie Millot
- Monsieur François Neuville
- Madame Marie-Laure Paulais
- Monsieur Arnaud Peyrelongue
- Madame Nathalie Remy
- Monsieur Laurent Roger
- Madame Nadège Thiercelin

Qui sommes-nous ?

Les Délégués à l'Action Associative

Haute-Gironde/Libournais

Présidente - Nadège Thiercelin

☎ 06 68 27 66 03

nadege.thiercelin@adapei33.com

IME Blaye**Stéphanie Rohmer**

☎ 06 26 57 27 57

stephanie.rohmer@adapei33.com

ESAT/EA Braud et Saint-Louis**Marie-Christine Birot**

☎ 06 78 19 68 05

mariechristine.birotd@adapei33.com

UH Blaye**Jean-Marc Seraffon**

☎ 06 13 08 78 61

jeanmarc.seraffon@adapei33.com

MAS Saint-Denis de Pile**Nadège Thiercelin**

☎ 06 68 27 66 03

nadege.thiercelin@adapei33.com

ESAT-EA-LF Saint-Denis de Pile**Gilbert Descat**

☎ 06 78 51 22 32

gilbert.descat@adapei33.com

Sud-Gironde

Présidente - Laure Ammirati

☎ 06 82 32 97 93

laure.ammirati@adapei33.com

IME Lamothe-Landerron**Sylvie Delaurans**

☎ 06 09 92 05 59

sylvie.delaurans@adapei33.com

IME Saint-Macaire**Laure Ammirati**

☎ 06 82 32 97 93

laure.ammirati@adapei33.com

FO La Réole et Saint-Hilaire**Pascal Darthial**

☎ 06 43 51 98 35

pascal.darthial@orange.fr

ESAT Mongauzy**Jean Pierre Arthur**

☎ 06 83 87 68 27

jeanpierre.arthur@adapei33.com

Métropole

Présidente - Claudine Bardou

☎ 06 18 02 80 98

claudine.bardou@adapei33.com

FAM Bègles**Michelle Houles**

☎ 06 20 94 51 65

michelle.houles@adapei33.com

FO-FAM St Michel de Rieufret**Dominique Dedieu**

☎ 06 72 74 85 45

dominique.dedieu@adapei33.com

IME Alouette / Sessad Métropole**Corinne Fouret**

☎ 06 27 07 61 06

corinne.fouret@adapei33.com

ESAT Pessac Alouette**Françoise Bages**

☎ 06 79 96 37 07

francoise.bages@adapei33.com

ESAT Pessac Magellan**Sylvie Beaufort**

☎ 06 61 70 72 95

sylvie.beaufort@adapei33.com

Karine Hoarau

☎ 06 61 49 50 57

karine.hoarau@adapei33.com

ESAT Blanquefort**Joël Launay**

☎ 06 04 53 44 00

joel.launay@adapei33.com

FO-FH Cestas**Catherine Boutemy**

☎ 06 63 76 54 11

catherine.boutemy@adapei33.com

UH Blanquefort**Claudie Delas**

☎ 06 80 60 81 04

claudie.delas@adapei33.com

FO FH Martignas-sur-Jalle**Valérie De Tienda**

☎ 06 12 90 98 10

valerie.detienda@adapei33.com

CAP de Bordeaux**Nadine Barrier**

☎ 06 81 45 97 26

nadine.barrier@adapei33.com

Médoc

Présidente - Claudie Delas

☎ 06 80 60 81 04

claudie.delas@adapei33.com

IME - Sessad Médoc**Sandrine Binjamin-Lauga**

☎ 06 64 29 16 75

sandrine.binjaminlauga@adapei33.com

ESAT Villambis**Claudie Delas**

☎ 06 80 60 81 04

claudie.delas@adapei33.com

Bassin d'Arcachon

Présidente - Julie Millot

☎ 06 20 59 54 59

julie.millot@adapei33.com

IME Taussat - SESSAD - UEM**Marie-Laure Paulais**

☎ 06 09 40 77 78

marielaure.paulais@adapei33.com

SESSAD Autisme**Nadine Trabelsi**

☎ 06 58 73 61 74

nadine.trabelsi@orange.fr

ESAT Audenge**Nadine Bourvon**

☎ 06 03 61 80 31

nadine.bourvon@adapei33.com

MAS Biganos**Nicole Arcas**

☎ 06 70 11 58 35

nicole.arcas@adapei33.com

FH Gujan-Mestras**Marie-Francoise Duris**

☎ 06 67 20 35 29

cmf.duris@gmail.com

FO-FAM Gujan-Mestras**Christine Vasquez**

☎ 06 66 04 47 37

jean-luc.vasquez@wanadoo.fr

Le Comité de Direction



Isabelle Jamet

Directrice générale



Matthieu Audoire

Directeur
des Ressources Humaines



Grégoire Plainecassagne

Directeur Administratif
et Financier



Séverine François

Directrice de la prévention
et des soins



Céline Defresne

Directrice du Pôle
Enfance



Marjorie Chabot

Directrice du Pôle
Hébergement et soins



Alain Berlioz

Directeur du Pôle Travail
et insertion par l'emploi



Justin Berçon

Directeur des parcours
et de l'innovation

Les directeurs et directeurs adjoints d'établissements

Bassin / Médoc

IME Médoc

Sophie Craske - Directrice

Raphaëlle Billette-Ferry - Directrice adjointe

IME Taussat - Sessad Bassin d'Arcachon -

Sessad Autisme - UEMA Arcachon

Naïma Bonnotte - Directrice

Nathalie André - Directrice adjointe

Arnaud Lottet - Directeur adjoint Sessad Autisme

FH / FO-FAM Gujan-Mestras

Aude Couturier - Directrice

Nicolas Voukassovitch - Directeur adjoint

MAS Biganos

Marion Waterlot - Directrice

Amaia Caubel - Directrice adjointe

ESAT/STP Villambis

Déborah Ouvrard - Directrice

Jean-Baptiste Mulard - Directeur technique

ESAT/STP Audenge

Annouck Gréchez - Directrice

Thierry Dumora - Directeur technique

| Qui sommes-nous ?

Libournais/ Blayais

IME Blaye

David Chartier - Directeur

Julie Liouville - Directrice adjointe

ESAT/ STP Braud et Saint-Louis

Marta Garrido Arcas - Directrice

Lionel Drots - Directeur adjoint

ESAT Saint-Denis de Pile / UH Blaye

Remy Populus - Directeur

Ludovic Tyssandier - Directeur technique

MAS Saint-Denis de Pile

Wahid Touahria - Directeur

Laetitia Favresse - Directrice adjointe

LF Le Haut-Mexant

Remy Populus - Directeur

EA Libournais - EA Blayais

Céline Priollaud - Directrice

Christophe Rebourgeard - Directeur de production

Martin Torrès Ronda - Directeur de production

Sud-Gironde

IME Lamothe-Landerron

Virginie Hesse-Husson - Directrice

Claire Milon - Directrice adjointe

IME/Sessad Saint-Macaire

Virginie Hesse-Husson - Directrice

Aurélien Thery - Directeur adjoint

DAR Léogéats

Virginie Hesse-Husson - Directrice

FO-FAM Saint-Michel de Rieufret

Frédérique Badach - Directrice

Céline Cottet - Directrice adjointe

FO La Réole

Raphaëlle Pister - Directrice

Amélie Dupas - Directrice adjointe

ESAT Mongauzy

Annick Lannuzel - Directrice

Ludovic Tyssandier - Directeur technique

Métropole

FAM Bègles

Valérie Doyle - Directrice

Cyril Bellocq - Directeur adjoint

IME Alouette / Sessad Métropole / UEMA Métropole

Delphine Saint-Hubert - Directrice

Brigitte Laurier - Directrice adjointe

Nathalie Bourgaux - Directrice adjointe

ESAT Pessac Alouette

Stéphane Gardes - Directeur

Carole Pallas - Directrice technique

ESAT Pessac Magellan

Laëtitia Sallefranque - Directrice

Carole Pallas - Directrice technique

ESAT Blanquefort

Eric Moll - Directeur

Jean-Baptiste Mulard - Directeur technique

CAP de Bordeaux / STP Métropole

Emmanuelle Augier - Directrice

FO-FH Cestas / UH Blanquefort

Frédéric Maillet - Directeur

Marine Da Camara Spinola - Directrice adjointe

FO Martignas-sur-Jalle

Charlène Bliard - Directrice

Coraline Boudet - Directeur adjoint

LF Bègles - Résidence Paulette Sauboua

Sophie Saint-Laurent - Directrice

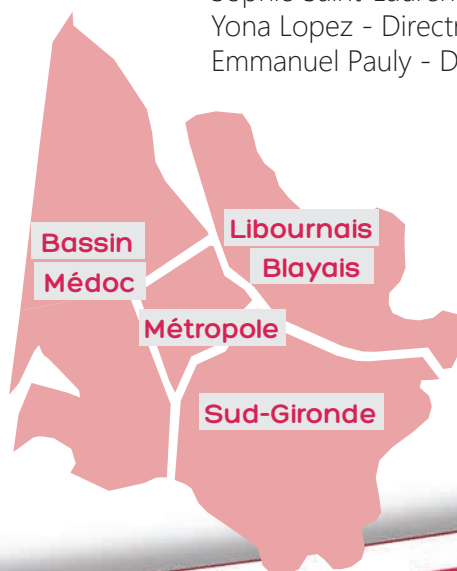
Départemental

Service d'insertion / SAVS / DAPV

Sophie Saint-Laurent - Directrice

Yona Lopez - Directrice adjointe SAVS

Emmanuel Pauly - Directeur adjoint Insertion



Les représentants des personnes accompagnées

Élus CVS inter-pôle

Pôle Enfance

Emma Darmusier - IME Alouette

Xavier Aubry - IME Médoc

Nathan Duprat - IME Médoc

John Ribreau Cloutour - IME Médoc

India Araujo - IME Blaye

Dylan Brousset - IME Blaye

Pôle Travail et Insertion par l'emploi

Philippe Fonchy - ESAT Blanquefort Traditionnel

Romain Pilet - ESAT Blanquefort Transition

Esther Lippmann - ESAT Magellan

Shelly Hoarau - ESAT Magellan

Mickael Antunes - ESAT Audenge

Papa Malick Diop - ESAT Audenge

Delphine Jean - ESAT Braud et Saint-Louis

Maeva Fraumand - ESAT Braud et Saint-Louis

Pôle Hébergement et Soins

Régis Espagnac - FO Martignas

Chantal Labrousse - FO Martignas

Xavier Lagarde - FO La Réole

Charles Dudon - LF Saint-Denis de Pile

Amaury Lasfargeas - LF Saint-Denis de Pile

Françoise Couillaud - FO FAM Saint-Michel de Rieufret

Alain Dubourdieu - FO FAM Saint-Michel de Rieufret

Céline Bordenave - FO FH Cestas



adapei 33

Rapport d'activité 2023

Rapport d'activité 2023

Introduction - Isabelle Jamet	p. 16
--	-------

1. Les éléments globaux d'activité	p. 18
---	-------

1.1. Cartographie des établissements

1.2. Synthèse des résultats de l'enquête de satisfaction 2023

2. L'action associative	p. 22
--------------------------------------	-------

3. Les 20 faits marquants de l'année 2023	p. 24
--	-------

- 3.1. Projet associatif 2024 - 2028
- 3.2. Cinq médailles remportées aux Championnats du monde des métiers "Abylimpics 2023"
- 3.3. Promouvoir la bientraitance pour lutter contre la maltraitance
- 3.4. 11 décembre 2023 - Une soirée de Gala pour inaugurer les 65 ans de l'Adapei33
- 3.5. Plan d'action pour la diminution du nombre de jeunes relevant de l'amendement Creton
- 3.6. Ouverture du dispositif répit en partenariat avec l'APEI du libournais
- 3.7. Baisse du taux d'absentéisme et les actions en faveur du recrutement
- 3.8. 8 appartements d'application de l'Adapei33
- 3.9. Plan stratégique Adapei33 Entreprise
- 3.10. Ouverture d'un dispositif d'AutoRégulation à Léogeats
- 3.11. 24 novembre au 27 décembre 2023 - Première participation au Marché de Noël de Bordeaux-Tourney
- 3.12. Les avancées de l'autodétermination
- 3.13. Pépinière d'insertion - Un projet innovant pour l'économie locale et l'inclusion professionnelle
- 3.14. Extension du foyer occupationnel de La Réole
- 3.15. Retours d'expérience des premières évaluation HAS
- 3.16. Participation des personnes accompagnées
- 3.17. Dispositif d'Accompagnement au Projet de Vie (DAPV)
- 3.18. Fin des travaux du Logement-Foyer de Bègles
- 3.19. L'Adapei33 engagée dans le projet ESMS numérique initié par la CNSA
- 3.20. Comité éthique

4. Le bilan Cpom à mi-parcours	p. 44
---	-------

Introduction



Isabelle Jamet
Directrice générale

Bonjour à toutes et tous,

Cette introduction me donne l'occasion de revenir sur l'année 2023 et de partager avec vous les moments marquants de notre association. Ces nombreux événements, dont certains ont été déterminants, seront dévoilés au fil de votre lecture. Nous avons en effet choisi de les mettre en lumière dans les pages qui suivent.

Une année marquée par l'élaboration de notre nouveau projet associatif 2024 - 2028

L'année 2023 a marqué le début des travaux de rédaction de notre nouveau projet associatif, menés dans une démarche participative. L'objectif était de faire de ce document le reflet et l'expression des professionnels, des familles, et des personnes accompagnées par l'Adapei. Les travaux ont commencé en mai 2023 avec l'organisation d'un Forum Ouvert rassemblant 200 personnes, produisant plus de 50 rapports sur des sujets stratégiques. Un comité de rédaction représentatif a ensuite été formé pour poursuivre cette initiative. Enfin, ce projet associatif a été dévoilé en décembre lors d'une soirée de gala, organisée dans les salons de la Mairie de Bordeaux, en présence de nos partenaires extérieurs

Le comité éthique de l'Adapei en marche

Cette instance placée auprès de l'Adapei a pour mission de réfléchir aux questions d'éthique soulevées par les personnes accompagnées, les familles ou les professionnels. Composée de professionnels, de familles et d'experts extérieurs (tels qu'un philosophe, un psychiatre et un juriste), cette instance s'est réunie une fois par mois. Elle a produit 4 rapports qui seront prochainement diffusés plus largement.

Une reconnaissance de notre expertise en matière d'accompagnement des personnes par nos financeurs

En 2023 nous avons candidaté à plusieurs appels à projets lancés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Gironde. Nous avons été lauréats à plusieurs reprises et ainsi avons initié de nouvelles activités. En matière de scolarisation nous avons créé, en partenariat avec l'Éducation nationale, un Dispositif d'AutoRégulation (DAR) à Léogats en Sud-Gironde et un dispositif de répit durant les week-ends et les congés scolaires en partenariat avec l'APEI du Libournais.

Des résultats positifs aux évaluations externes HAS

L'année 2023 a vu se dérouler des journées d'évaluation externe réalisées par des organismes extérieurs pour 13 de nos établissements et services. Ces évaluations ont été préparées de façon très professionnelle par notre service qualité qui a mené une démarche d'auto-évaluation avant la venue des experts évaluateurs puis a accompagné les directions d'établissement lors des journées d'évaluation. Au total cela représente 17 jours d'auto évaluations et 22 jours d'évaluations.

Une démarche d'ouverture vers le grand public

2023 a été l'année où nous avons pour la première fois participé au marché de Noël sur les allées de Tourny à Bordeaux. Au-delà de montrer au grand public ce que sont notre association et nos valeurs cette initiative a engendré une forte mobilisation et de belles rencontres entre personnes accompagnées, familles et professionnels des différents territoires. Vous avez été au total 191 à vous relayer dans ce chalet (71 personnes accompagnées, 23 familles, 97 professionnels). Merci à celles et ceux qui ont été présents durant plusieurs semaines et au comité d'organisation qui a apporté un soutien constant !

Une stratégie du Pôle Travail et insertion professionnelle pour préparer l'avenir

Ces travaux ont débuté en avril 2023, pour une présentation et un lancement officiel du Plan Stratégique en octobre. Cette démarche a été souhaitée avec l'appui du Cabinet ATIS. Ainsi une réflexion a été menée dans chacun des territoires avec les directions mais aussi différentes catégories de professionnels d'ESAT et d'Entreprise Adaptée. Des feuilles de route ont été rédigées pour chacun des établissements dans une démarche d'amélioration des parcours des personnes et d'accompagnement vers l'insertion professionnelle du plus grand nombre.

Des projets immobiliers qui voient le jour

En 2023 l'extension du Foyer Occupationnel de La Réole a pu s'achever. L'établissement a maintenant une capacité de 50 places. Ce sont 19 nouveaux résidents qui sont arrivés depuis.

2023 a vu également s'achever la première tranche du Logement Foyer de Bègles permettant ainsi d'envisager l'arrivée des premiers locataires début 2024.

Des améliorations sur le plan des ressources humaines

Malgré toujours une tension en matière de recrutement des professionnels tous les postes vacants en direction d'établissement et services ont pu être pourvus en fin d'année. Nous avons également constaté une réduction du taux d'absentéisme (de 13.77% en 2022 à 12.13% en 2023). Nous avons poursuivi notre démarche en matière de qualité de vie au travail et amélioré l'ensemble de notre processus d'intégration des nouveaux salariés.

Une vigilance accrue pour une constante bientraitance dans l'accompagnement des personnes

Certains faits, qu'on ne peut occulter, nous ont obligés en 2023 à renforcer notre démarche en faveur de la bientraitance. Un programme de formation/sensibilisation pour tous les professionnels avec obligation de participation a été lancé. Les contrats de travail ont intégré un chapitre concernant les responsabilités de chacun témoin d'actes de maltraitance, le livret abordant ce sujet doit être remis dorénavant à chaque nouveau salarié. Ce plan d'action sera complété en 2024 et largement diffusé.

Une inquiétude grandissante en matière budgétaire

Avec des revalorisations salariales non totalement couvertes par nos financeurs et les conséquences de l'inflation sur des postes budgétaires tels que l'énergie, notre situation financière s'est dégradée dans le courant de l'année 2023. La réalité de cette situation est qu'en fin d'année nous présentons un budget en déficit, comme certes, un grand nombre d'associations de notre secteur, mais pour lequel nous devons entamer une démarche de recherche plus active d'économies. Cette situation risque d'être également préoccupante en 2024 et sera un point d'attention prioritaire.

En conclusion

2023 a été une année riche en événements qui ont rassemblé professionnels, familles et personnes accompagnées à l'image de ce qui est exprimé au travers de notre nouveau projet associatif. L'Adapei 33 a démontré au travers de ces temps forts, sa forte capacité de mobilisation. Continuons sur cette voie en 2024 avec deux points d'attention et de préoccupation que sont le maintien d'un accompagnement dans la bientraitance et la vigilance sur notre situation financière.

1 | Les éléments globaux d'activité

File active 2023

*Nombre de personnes accompagnées
au cours de l'année*



6 IME | 6 Sessad | 2 UEM

> 695 jeunes



8 ESAT | 6 STP/CAP | 2 EA | 1 service insertion > 1 480 personnes



2 MAS | 3 FAM | 5 FO | 6 UH/FH | 2 LF

> 973 personnes

Admissions | sorties 2023



→ Admissions : 123

→ Sorties : 117



→ Admissions : 119

→ Sorties : 131

dont 40 travailleurs d'ESAT
vers CDD de plus de 6 mois ou CDI



→ Admissions : 67

→ Sorties : 57

Médoc

- IME Médoc (80)
- SESSAD Médoc (27)
- ESAT Villambis (100)
- STP Villambis (8)

Blayais

- IME Blaye (57)
- SESSAD Blayais (45)
- ESAT Braud et Saint-Louis (83)
- STP Braud et Saint-Louis (8)
- EA Blayais (40)
- UH Blaye (14)

Départemental

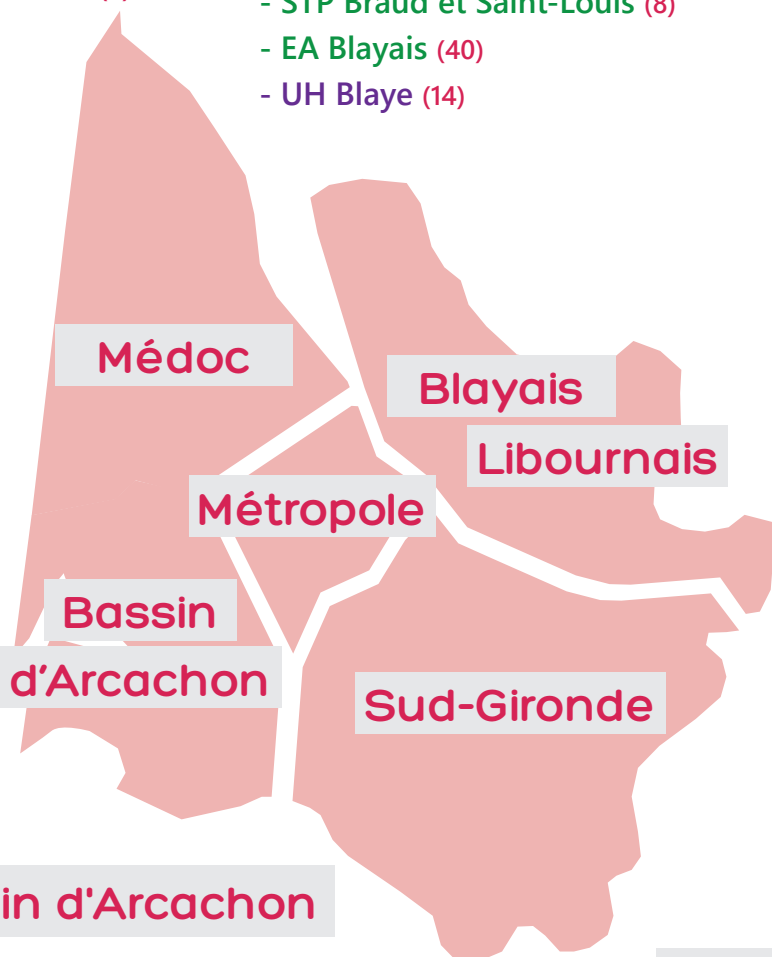
- SAVS départemental & Sud-Gironde (190)
- ESAT Hors murs (40)

Libournais

- MAS Saint-Denis de Pile (63)
- LF Saint-Denis de Pile (15)
- ESAT Saint-Denis de Pile (90)
- EA Libournais (44)

Métropole

- IME Pessac Alouette (101)
- SESSAD Métropole (50)
- UEMA Bordeaux (7)
- FO-FH Cestas (26+38)
- FO Martignas-sur-Jalle (76)
- FAM Bègles (61)
- UH Blanquefort (30)
- ESAT Pessac Magellan (110)
- ESAT Pessac Alouette (105)
- ESAT Blanquefort (110)
- STP Métropole (24)
- CAP de Bordeaux (20)
- Antenne EA Bordeaux Métropole (13)



Bassin d'Arcachon

- IME Taussat (50)
- SESSAD Bassin d'Arcachon (34)
- SESSAD Autisme Bassin d'Arcachon (22)
- UEMA Arcachon (7)
- FO-FAM Gujan-Mestras (51+12)
- MAS Biganos (56)
- FH Bassin d'Arcachon (30)
- ESAT Audenge (139)
- STP Audenge (8)
- Antenne EA Bassin d'Arcachon (8)

Sud-Gironde

- IME Lamothe-Landerron (47)
- IME Saint-Macaire (15)
- SESSAD Sud-Gironde (23)
- DAR Léogéats (3)
- FO La Réole (37)
- FO-FAM Saint-Michel de Rieufret (51+17)
- ESAT Mongauzy (60)
- STP Mongauzy (8)

1 | Les éléments globaux d'activité

Votre avis est important ! Résultats de l'enquête de satisfaction 2023



Réponses personnes accompagnées
1406 répondants

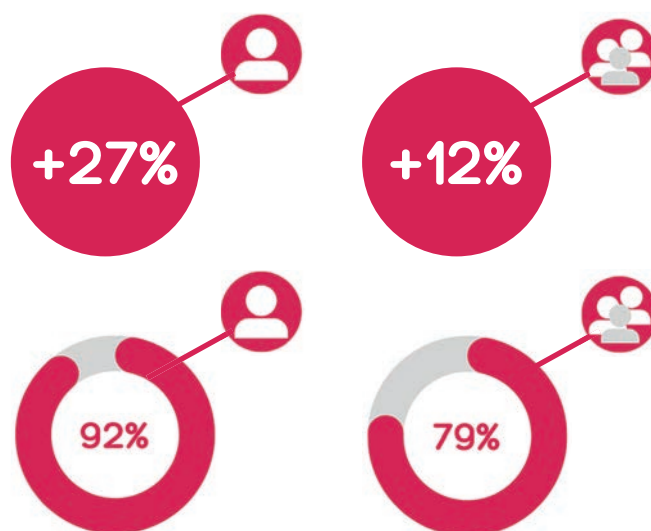


Réponses familles - **382** répondants

L'enquête de satisfaction 2023, menée auprès de l'ensemble des familles et des personnes accompagnées, offre un aperçu précieux de leur expérience. L'augmentation significative de la participation renforce la représentativité des résultats traduisant ainsi une vision plus complète et précise des points forts et des domaines à améliorer, qui donneront lieu à un plan d'actions.

En comparaison avec l'enquête de 2021, les résultats révèlent une satisfaction générale accrue parmi les personnes accompagnées (92% en 2023 vs 75 % en 2021), tandis que celle des familles reste stable (79% en 2023 et en 2021) mais à un niveau satisfaisant.

Evolution du nombre de répondants 2023 vs 2021

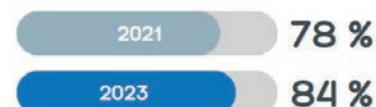


Satisfaction générale 2023

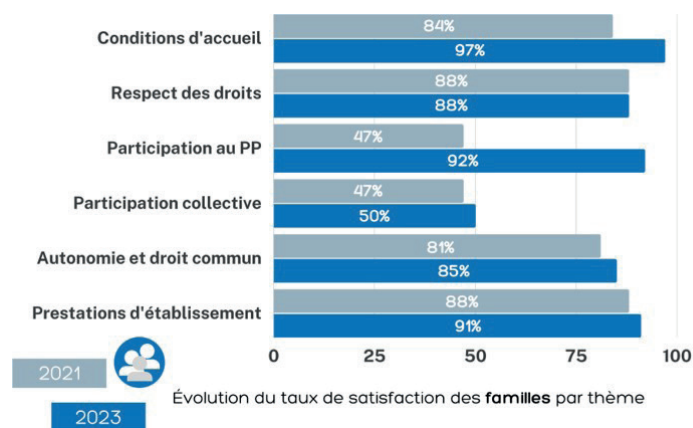
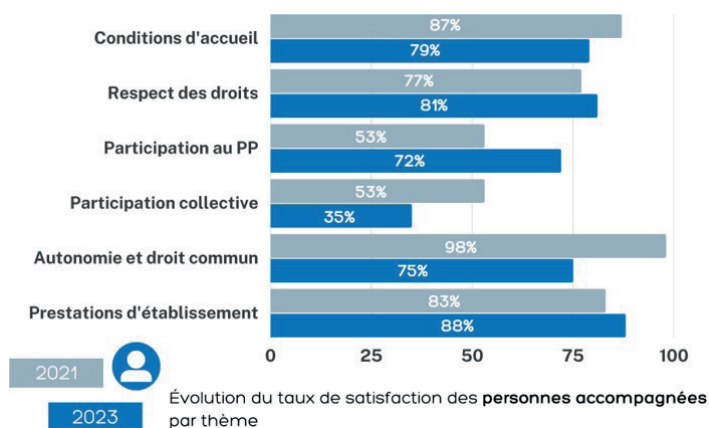
Satisfaction **PÔLE ENFANCE** 2023 vs 2021



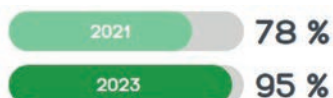
Évolution du taux de satisfaction des **personnes accompagnées**



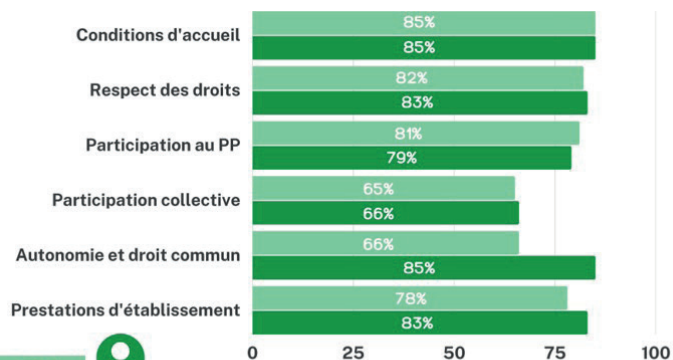
Évolution du taux de satisfaction des **familles**



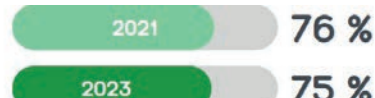
Satisfaction **PÔLE TRAVAIL ET INSERTION PAR L'EMPLOI** 2023 vs 2021



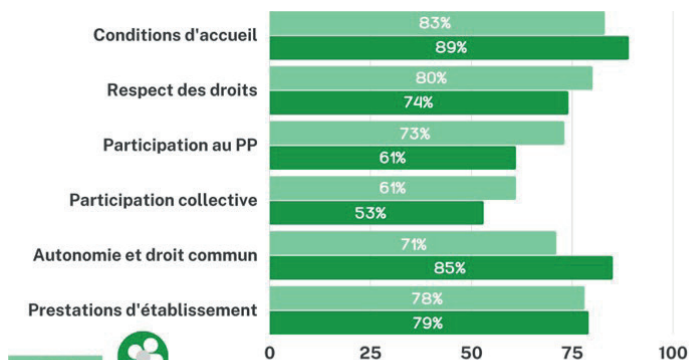
Évolution du taux de satisfaction des **personnes accompagnées**



Évolution du taux de satisfaction des **personnes accompagnées** par thème

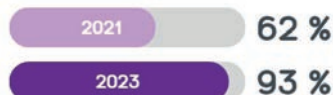


Évolution du taux de satisfaction des **familles**

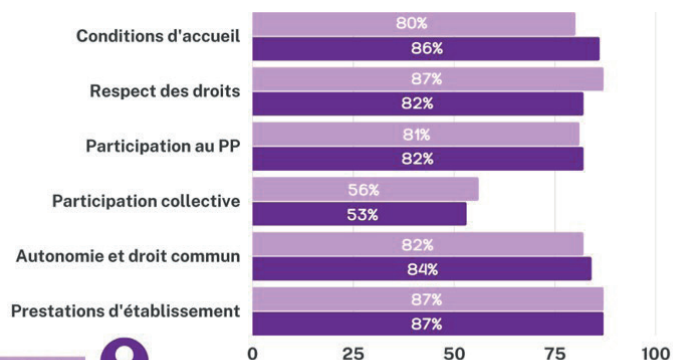


Évolution du taux de satisfaction des **familles** par thème

Satisfaction **PÔLE HÉBERGEMENT ET SOINS** 2023 vs 2021



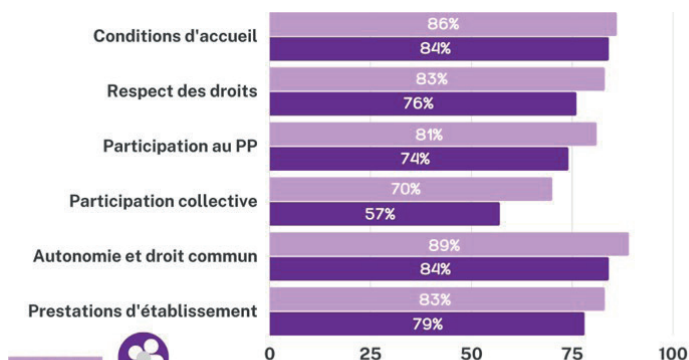
Évolution du taux de satisfaction des **personnes accompagnées**



Évolution du taux de satisfaction des **personnes accompagnées** par thème



Évolution du taux de satisfaction des **familles**



Évolution du taux de satisfaction des **familles** par thème

2 | L'Action Associative

2023, une année riche sur le plan associatif...

Dans une année très riche, les bénévoles, les familles des Sections locales, ont participé à l'ensemble des événements majeurs de l'Adapei mêlant toutes les parties prenantes : le Forum associatif du mois de mai, un temps de partage sur les orientations à venir, le marché de Noël, la soirée de Gala où chacun était heureux de faire connaître le vécu de son association.



620 adhérents

Afin d'harmoniser nos pratiques et de mieux porter la voix de l'Adapei et le mouvement parental, nous avons décidé, en 2023, de centraliser la diffusion de l'appel à adhésion et son recouvrement. Un fichier de suivi devrait nous permettre de communiquer plus facilement avec l'ensemble des familles.

Moments conviviaux

Repas dansant de la Haute-Gironde, galettes, karaokés, nous ont réunis :



Journées d'information sur la protection juridique, des réunions de parents à l'initiative des Délégués à l'Action Associative



Commission accompagnement aux loisirs

A partir d'un calendrier, propositions de sorties (balades, cinéma, musées) pour les personnes accueillies des FO-FH de la Section Métropole



Aides aux projets des établissements

Participation aux transferts des jeunes de l'IME de Lamothe-Landerron



Aides personnalisées

Aides au financement de meubles pour un logement, pour l'accès au sport, participation aux sorties, à l'achat d'équipements "bien-être"...

Les liens renforcés avec le mouvement UNAPEI

Philippe Béguerie, Président, est membre du Conseil d'Administration de l'UNAPEI

Isabelle Jamet, Directrice Générale, participe à la Commission Emploi,

Claudine Bardou, Présidente de la Section locale Métropole est membre du bureau de l'UNAPEI-NA

Journées de formation des administrateurs à l'initiative de l'Unapei-Nouvelle Aquitaine sur l'engagement. Ce "brainstorming" inter-associations est toujours très apprécié

Les Lettres infos des familles publiées en 2023



#11 - Janvier 2023



#12 - Juin 2023

Votre aide nous est précieuse, rejoignez-nous !

Apporter son aide pour une heure, pour une journée... Chaque geste compte et contribue à améliorer l'accompagnement des personnes.

Comment vous impliquer ?

Apporter votre contribution à l'Adapei de la Gironde peut prendre différentes formes selon que vous ayez plus ou moins de temps à y consacrer.

Vous pouvez par exemple agir en tant que bénévole, vous investir dans l'animation et la réflexion ou devenir ambassadeur de l'Association. Mais quels qu'en soient la nature et le degré, votre implication permettrait d'agir concrètement pour une cause partagée par des milliers de personnes concernées par la déficience intellectuelle.

Vous souhaitez plus d'informations ?

Rapprochez-vous du Président de votre Section locale ou contactez la Présidente adjointe en charge de l'action associative à claudine.bardou@adapei33.com

3. | 20 faits marquants de l'année 2023



Projet associatif 2024 - 2028

**Bienvenue dans notre projet associatif
et merci de participer à cette aventure
extraordinaire !**

Nous croyons fermement que la meilleure façon de concevoir notre avenir est de le construire ensemble !

Fruit d'un travail collaboratif de la triple expertise (Personnes accompagnées, familles, professionnels) le projet associatif 2024 - 2028 est ambitieux. Il propose 14 engagements autour de 4 axes, et près de 60 objectifs associatifs.



Moi !



Mon cercle familial



Les acteurs
autour de ma vie

Le regard
de la société

Accompagner les projets de vie

- Engagement #1 - Promouvoir et soutenir la capacité de choisir et d'agir
- Engagement #2 - Garantir la bientraitance
- Engagement #3 - Dynamiser l'inclusion
- Engagement #4 - Innover pour accompagner le vieillissement

Accompagner les familles

- Engagement #5 - Pérenniser le mouvement parental
- Engagement #6 - Développer l'aide aux aidants
- Engagement #7 - S'informer et se former pour devenir une famille engagée
- Engagement #8 - Favoriser les initiatives partagées entre parents et professionnels

Développer les relations entre les acteurs

- Engagement #9 - Favoriser la continuité des parcours
- Engagement #10 - Développer de nouveaux partenariats pour ouvrir le champ des possibles
- Engagement #11 - Répondre à l'enjeu d'attractivité des métiers

Changer le regard pour une société plus solidaire et inclusive

- Engagement #12 - Sensibiliser les acteurs de la société
- Engagement #13 - Promouvoir le vivre ensemble
- Engagement #14 - Déployer une politique de responsabilité sociale et environnementale

**Découvrez
les objectifs associatifs
pour chaque engagement**

Flashez le QRCode pour télécharger
le projet associatif ou rendez-vous
sur www.adapei33.com
/ Nos publications
(au bas de la page d'accueil)

Le projet associatif
est également disponible sur chaque
établissement et service de l'Adapei 33



adapei 33

Ensemble, construisons demain

PROJET ASSOCIATIF 2024 - 2028



Téléchargez
le projet associatif
en scannant
le Qrcode



5 médailles remportées par l'Adapei 33 aux championnats du monde des métiers "Abylimpics 2023"

27 pays du monde entier représentés, plus de 400 compétiteurs, et la Team Adapei33 Entreprise décroche 5 des 29 médailles françaises !

3 médailles d'Or (sur 10 pour l'équipe de France)

- ✓ Catheline Hugon - Propreté
- ✓ Andrew Lacroix - Service en salle
- ✓ Dimitri Jost - Jardinier-paysagiste

2 médailles de Bronze (sur 8 pour l'équipe de France)

- ✓ Yannick Nonorgue - Jardinier-paysagiste
- ✓ Julien Lamit - Sculpture sur fruits et légumes

La 6^{ème} médaille était à une marche du podium... Bravo à Anne-Sophie Vessat pour sa prestation de grande qualité et sa détermination qui l'a conduite dans cette équipe de France qui réunit les meilleurs.

On en a rêvé... ils l'ont fait !

Bravo aux 6 candidats pour leur exceptionnelle performance. Nous misions sur leurs talents mais nous savions ô combien que le défi serait de taille et la concurrence très rude ! C'est une grande victoire pour la France qu'ils ont dignement représentée, et une très grande fierté pour l'Adapei33 Entreprise et pour les coaches qui les ont accompagnés dans cette extraordinaire aventure.

L'excellence professionnelle est au rendez-vous à l'Adapei33 Entreprise !

Les dispositifs de professionnalisation mis en place notamment au travers des plateaux techniques, des plateformes métiers et l'expertise des moniteurs portent leurs fruits ! Au-delà du coup de projecteur sur ces 6 candidats sélectionnés en équipe de France, ce sont plus de 1 000 travailleurs en situation de handicap qui bénéficient de cet accompagnement au quotidien pour monter en compétences et bâtir leur projet professionnel.

Un très grand merci aux coaches et experts métiers (Jonathan Devigne, Hervé Rey, Ludovic Seureau, Frédéric Jaunault, Hervé Hernandez, Yann Adingra, Guyleine Lacour, Laurent Delarbre, Anne-Claire Lely, Frédéric Galy) qui ont merveilleusement bien préparé les candidats et qui, comme eux, ont vécu un ascenseur émotionnel durant toute cette compétition.



3. | 20 faits marquants de l'année 2023

3

Promouvoir la bientraitance pour lutter contre la maltraitance

Au cours de l'année 2023, des actes de maltraitance ont été identifiés au sein d'un établissement de l'Adapei. En réaction à cet événement et à la suite des procédures disciplinaires engagées, des formations visant à promouvoir la bientraitance ont été déployées massivement auprès des professionnels de cet établissement.

Plus largement, c'est un réel plan "bientraitance" qui a été élaboré pour un déploiement des actions au cours de l'année 2024.

Des actions de sensibilisation

Une sensibilisation a été faite dans chaque établissement, lors de réunions institutionnelles avec l'ensemble des professionnels, où chacun a pu voir ou revoir le clip vidéo "Engageons-nous contre la maltraitance".

Le livret "Parlons de la maltraitance" a également été remis à l'ensemble des salariés.

Ces deux outils sont également présentés lors des journées d'intégration, organisées 2 fois par an, à l'attention des nouveaux salariés.

Des formations

Depuis octobre 2023 et toute l'année 2024, les actions de formation seront intensifiées pour l'ensemble des professionnels du pôle Hébergement et soins, puis pour l'ensemble des professionnels à compter de 2025.

20 sessions par an, de 12 professionnels seront programmées pendant 5 ans.

Cette formation de 2 jours, réalisée par un organisme extérieur, inclut les notions des droits et des libertés des personnes accompagnées.



Découvrez le clip vidéo en scannant le QRCode avec votre smartphone



4

11 décembre 2023 - Une soirée de Gala pour inaugurer les 65 ans de l'Adapei 33



Placée sous le signe de l'inclusion, la soirée de gala s'est déroulée dans un cadre prestigieux, les somptueux salons mis à disposition par l'Hôtel de Ville de Bordeaux.

Cet anniversaire était une occasion unique de réunir 350 personnes - entreprises, partenaires, personnes en situation de handicap, familles et professionnels

partageant des valeurs et convictions communes : **l'impératif d'agir collectivement pour une société plus inclusive !**

Cette soirée de Gala s'est déroulée avec la participation de Luc Gateau - Président de l'Unapei, Pierre Hurmic - maire de la ville de Bordeaux, Jean-Luc Gleyze - Président du Conseil Départemental de la Gironde,

Bénédicte Motte - Directrice départementale de la Gironde de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Céline Maquet - Sous-préfète de Blaye et référente handicap en Gironde.

Des tables rondes animées par Rodolphe Gouin et Béatrice Seuve, ont enrichi cette soirée, avec le témoignage de Sarah Rampoux - Enseignante à l'IME Blaye, Jonathan Potiez - Directeur développement à Lagardère Live Entertainment, Frédéric Mazières - Directeur des ressources humaines de la Monnaie de Paris, Joyce Saramon - Infirmière Santé au Travail et Référente Handi-Santé de la Monnaie de Paris, Pierrick Lagarrigue - Conseiller municipal de Pessac, Délégué aux personnes en situation de handicap, et Damien Morisset - Président de la délégation Gironde de Nous Aussi.



Un grand merci à tous les participants, ainsi qu'à nos équipes qui ont animé des stands et ont organisé le cocktail. **Cette soirée ne pouvait malheureusement pas accueillir plus de 350 personnes. Les 65 ans de l'Adapei 33 ont donc été célébrés tous ensemble le 15 juin dernier au Château Bel Air du Haillan.**

3. | 20 faits marquants de l'année 2023

5

Plan d'action pour la diminution du nombre de jeunes relevant de l'amendement Creton

Véritable enjeu depuis quelques années, enjeu rappelé dans le cadre de la CNH, la réduction du nombre de jeunes concernés par l'amendement Creton est au cœur des préoccupations. L'Adapei accompagnait en début d'année 2023, 87 jeunes concernés par l'amendement.

Devant cette problématique, l'Adapei a travaillé sur une procédure pour mieux préparer et structurer la sortie de l'IME.

Cette procédure introduit dès 16 ans des rencontres régulières avec la famille et le jeune pour évoquer le projet de vie, les stages, les mesures de protection.

Dès 18 ans des stages sont mis en œuvre de façon systématique pour évaluer l'orientation la plus adaptée en fonction des besoins du jeune et de ses envies. Cette rythmicité obligatoire permettra d'obtenir dès 20 ans la notification correspondant au projet du jeune.

Cette procédure a donné lieu à une présentation en réunion institutionnelle sur tous les établissements de l'Adapei. La fluidité des parcours de ces jeunes est un enjeu commun à l'ensemble de l'association, il est important que chaque professionnel puisse être partie prenante dans sa mise en œuvre.

En 2023, des réunions ont été organisées avec les familles pour ouvrir le champ des possibles et envisager des alternatives à la place en institution (Habitat inclusif, APPV...).

Les mesures mises en place en début d'année 2023 commencent à porter leurs fruits. Au 31 décembre 2023, les jeunes concernés n'étaient plus que 80.

Amendement Creton

Depuis 1989, l'amendement Creton est une mesure dérogatoire qui permet de maintenir les jeunes de plus de 20 ans, en attente d'une place dans un établissement pour adultes, en établissements médico-éducatifs.

6

Ouverture du dispositif répit en partenariat avec l'APEI du libournais

Les demandes de répit exprimées sont croissantes. En effet, 79% des familles ayant un enfant en situation de handicap disent ressentir une situation d'épuisement ou de fatigue avancée. 83% disent ressentir souvent ou très souvent un besoin de solutions de relais ou de répit au quotidien.

C'est dans ce contexte que l'ADAPEI en coopération avec l'APEI du Libournais a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt "répit" lancé par l'ARS et le Conseil départemental au profit des familles de jeunes jusqu'à 20 ans.

L'offre proposée par l'Adapei 33 et l'APEI pour répondre aux besoins identifiés :

- Ouverture continue d'un IME lors des vacances scolaires
- Ouverture d'un IME un week-end par mois
- Une "équipe mobile Répit" de quatre professionnels un week-end sur deux, en dehors des week-ends d'ouverture de l'IME de Pessac Alouette (Adapei 33, domicile ou lieu de séjour); dont un week-end de rupture par mois pour une famille sur le bassin d'Arcachon (Andernos), en partenariat avec les PEP 33.
- Une permanence d'écoute et de réponses aux besoins de répit en lien avec la Communauté 360 et avec d'autres associations proposant des solutions de répit (Oasis, Collectif Handicap, Le Prado...);
- Une fonction ressource auprès des acteurs de l'ASE grâce, notamment, à l'organisme de formation spécialisé de l'Adapei 33 "BM Formation", partenariat aussi ouvert aux familles
- La mise en place de partenariats avec les centres de loisirs, les familles d'accueil, (avec éventuellement la présence d'un éducateur), les mercredis hors période vacances scolaires

Sur 2023, nous avons recruté une partie de l'équipe, construit des outils de communication, travaillé le dossier de candidature pour être opérationnel dès janvier 2024 pour accueillir nos jeunes sur ce dispositif ! les premiers retours sont très positifs !

En parallèle de ce projet répit, nous poursuivons le travail avec les architectes et les équipes pour ré-ouvrir les internats de l'IME de Taussat et de l'IME du Médoc dans les prochains mois, celui de Blaye donne lieu lui aussi à une étude pour le réimplanter sur la Zac Haussmann.



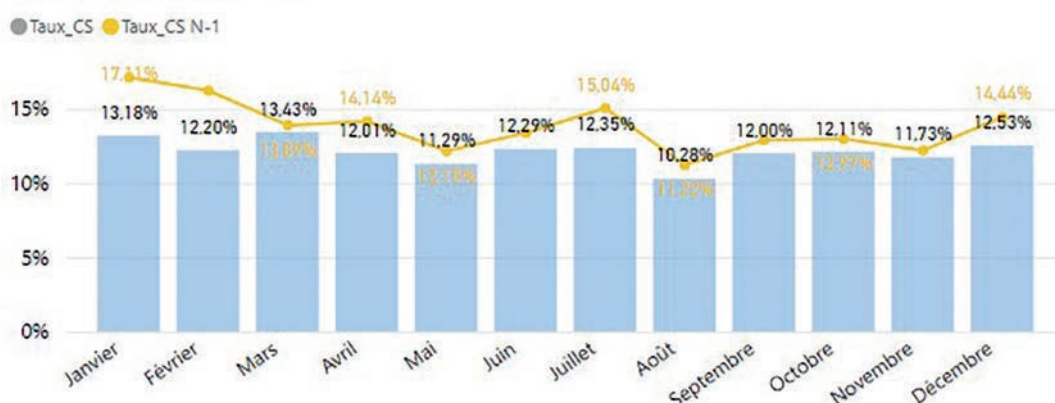
3. | 20 faits marquants de l'année 2023

1

Baisse du taux d'absentéisme et les actions en faveur du recrutement

Après plusieurs années de hausse du taux d'absentéisme, l'année 2023 sera marquée par une baisse significative (-12%) pour atteindre un taux de 12,12% (13,77% en 2022). Cette baisse est constatée sur l'ensemble des mois de l'année 2023 ainsi que sur l'ensemble des pôles.

Taux absence "CS"



S'il semble difficile de lier directement ces résultats aux actions mises en place, certaines y ont certainement contribué à l'instar des actions menées dans le cadre de la politique Qualité de Vie au Travail (QVT) favorisant le bien-être au travail ou encore de l'accord dérogatoire au temps de travail, permettant d'assurer une certaine stabilité des équipes en favorisant le recours à des salariés "titulaires".

Les actions en faveur du recrutement



Avec un nombre de départs de professionnels s'élevant à 146 dont 67 démissions, l'année 2023 s'inscrit dans la continuité de l'année 2022 et illustre malheureusement la situation dans laquelle se trouve l'ensemble des acteurs de notre secteur.

Dans le cadre du "plan attractivité" initié par la direction des ressources humaines, l'ADAPEI était présente lors de 44 événements liés à l'emploi tout au long de l'année. La participation à ses événements répond à plusieurs objectifs :

- Recruter directement des personnes déjà qualifiées, lors des différents salons et forums de l'emploi,
- Recruter des alternants en vue de former nos professionnels de

demain, lors des journées portes ouvertes des organismes de formation notamment,

- Faire découvrir notre secteur et nos métiers
- "Construire" notre propre vivier de professionnels, via le dispositif de préparation opérationnelle à l'emploi
- Travailler notre "marque employeur"

Il est à noter que ces présences ont été assurées par les membres de la DRH mais également par des directeurs d'établissements ainsi que des chargés d'insertion professionnelle, merci à eux !

8

8 appartements d'application de l'Adapei 33

L'Adapei 33 s'est engagée depuis plusieurs années à permettre à toutes les personnes accompagnées d'essayer la vie en logement autonome. En 2023, un grand pas a été réalisé en ce sens. Des appartements d'application sont déployés sur l'ensemble des territoires couverts par l'Adapei !

C'est quoi ?

Des appartements partagés entre différents établissements et services sur un même territoire afin que toutes les personnes accompagnées par ces derniers puissent, si elles le souhaitent, s'essayer à la vie en autonomie sur une demi-journée, une nuitée, une semaine ou plus encore. Cet outil permet des mises en situation et des évaluations afin de développer l'autodétermination.

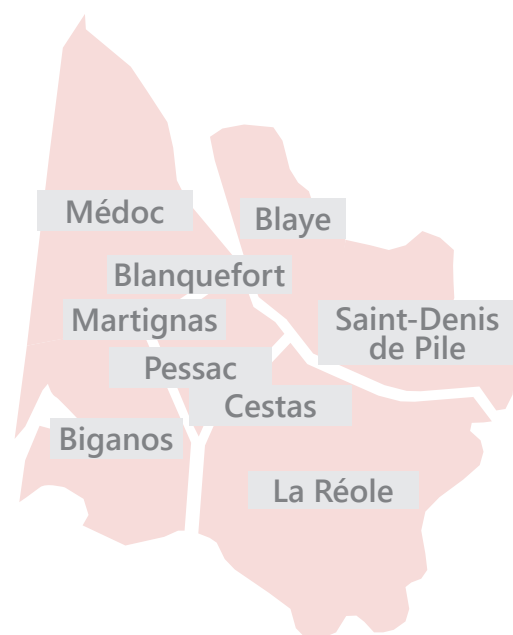
Quel fonctionnement ?

Il ne s'agit pas d'un établissement mais bien d'un outil partagé entre plusieurs d'entre eux. Les professionnels qui y accompagnent sont donc ceux des structures habituelles. Les équipes s'entendent ensemble sur les réservations grâce à un planning partagé entre elles.

Combien ?

Depuis décembre 2023 le nombre d'appartements d'application est de 8. Ce qui correspond à l'objectif CPOM pris en 2021, c'est aussi et surtout une bonne nouvelle pour les 2300 personnes accompagnées quotidiennement qui peuvent dorénavant toutes bénéficier de cette opportunité.

Où ?



"J'ai appris peu à peu à gérer la solitude, au début je laissais la télé allumée toute la nuit, maintenant je n'ai plus besoin de la télé [...] Mon but c'est de m'améliorer je fais mes courses tout seul, je prends confiance en moi. J'apprends à faire à manger, j'ai acheté un livre de cuisine. [...] J'aimerais avoir un chez moi, mais je me dis qu'il y a des étapes, des paliers, d'abord le permis et ensuite l'appartement."

Enzo, 20 ans, accompagné par le SESSAD Pro Métropole

"Honnêtement pour m'aider pour après. J'ai envie d'avoir mon autonomie. C'est bien beau de vivre chez ses parents ou ses grands-parents mais à un moment il faut savoir quitter le nid. Je veux apprendre à me débrouiller seule, à tenir un appartement avoir un peu plus de liberté, je me sens un peu chez moi. La première fois j'ai commencé en binôme, puis j'ai voulu être seule, connaître les lieux m'a permis de faire l'expérience toute seule"
Quels sont tes projets ? "Avoir un travail et vivre dans mon appartement !"

Anissa, 21 ans, IME Alouette

3. | 20 faits marquants de l'année 2023



Plan stratégique Adapei 33 Entreprise

Au titre de leurs activités "entreprise", les établissements du Pôle Travail et Insertion par l'Emploi commercialisent des produits et services qui assurent une partie de leur financement.

Au titre de leurs activités "entreprise", les établissements du Pôle Travail et Insertion par l'Emploi commercialisent des produits et services qui assurent une partie de leur financement.

Les ESAT s'inscrivent dans un contexte réglementaire en évolution, favorisant l'insertion en milieu ordinaire, les parcours de formation professionnelle et l'autodétermination. Or, le contexte économique évolue également vers plus de redistribution aux travailleurs d'ESAT (mutuelle obligatoire cofinancée à partir de juillet 2024, évolution salariale questionnée), une optimisation des ressources est donc nécessaire.

En 2023, nous nous sommes interrogés sur l'avenir de nos activités afin de construire une réelle stratégie d'entreprise pour les 5 prochaines années.

Une réflexion stratégique a été menée d'avril à septembre 2023. Ce travail a mobilisé plus de 60 professionnels du pôle et membres de la gouvernance, sur 50 journées de travail. Nous nous sommes interrogés sur la projection des métiers, l'organisation des sites de production, et l'accompagnement dans le travail.

Le plan stratégique 2024-2028 a été présenté le 12 octobre 2023

Quelques priorités affirmées que l'on peut retenir :

- **Insertion** : La volonté d'accompagner dès que possible les ouvriers d'ESAT dans des situations de travail inclusives, de porter les ateliers d'ESAT dans les entreprises extérieures, et de faire de l'insertion par l'emploi une solution accessible et sécurisée pour toutes les personnes qui le souhaitent.
- **Formation** : La volonté de poursuivre la transformation des ESAT en "plateforme métiers", qui devront garantir à chacun un parcours professionnel même dans un métier en dehors des métiers traditionnels du site.

- **Structuration industrielle** : La volonté de garantir et de structurer les 4 filières métiers principales de l'Adapei qui recouvrent 80% des emplois et du chiffre d'affaires des ateliers. Pour cela, des recrutements de directeurs de filières sont lancés pour les activités de sous-traitance industrielle et blanchisserie. Ils seront les pilotes stratégiques et les experts techniques de ces métiers.
- **Optimisation économique** : La décision de fermer des ateliers qui présentent moins d'intérêt dans l'accompagnement des personnes et qui sont structurellement en difficultés économiques : la légumerie de Pessac Magellan, la reprographie de Pessac Alouette et l'horticulture de Braud et Saint-Louis.





Ouverture d'un dispositif d'AutoRégulation à Léoгеats

Après des expérimentations à succès dans quelques départements, le Gouvernement accélère sur les dispositifs d'autorégulation (DAR). Depuis la rentrée, 48 écoles élémentaires mettent en place cette organisation. D'autres établissements suivront pour les rentrées futures.

Après des expérimentations à succès dans quelques départements, le Gouvernement accélère sur les dispositifs d'autorégulation (DAR). Depuis la rentrée, 48 écoles élémentaires mettent en place cette organisation. D'autres établissements suivront pour les rentrées futures.

Chaque école où est enseignée l'autorégulation accueille entre sept et dix élèves présentant un TSA, inscrits à temps plein dans la classe correspondant à leur âge.

L'Adapei a répondu en mai 2023 à un appel à projet pour ouvrir un DAR dans l'école primaire de Léoгеats. L'Adapei a été retenue sur ce projet !

Ainsi, en septembre 2023, le dispositif a accueilli ses 3 premiers élèves en CP et CE2, l'objectif étant d'accueillir 7 élèves d'ici 2 ans.

Le DAR consiste alors à alterner la présence de l'élève entre une classe dite normale et une salle d'autorégulation, véritable "sas émotionnel".

L'élève bénéficie d'un emploi du temps personnalisé et d'une pédagogie adaptée grâce à un enseignement spécialisé dans l'autorégulation. Là, il apprend à s'organiser, à s'autodiscipliner et à prendre des initiatives. Des ateliers sont proposés par l'équipe médico-sociale présente au sein de l'école (éducateur spécialisé, psychomotricien, psychologue). À travers des jeux, de la manipulation, de la relaxation, l'enfant apprend à maîtriser lui-même ses troubles, à réagir aux événements du quotidien scolaire, à exprimer ce qu'il ressent.

Anna, Jules et Zinédine sont très heureux d'être dans une école ordinaire, avec leurs camarades !



Qu'apprend-on dans une école d'autorégulation ?

Dans une école où est enseignée l'autorégulation, les enfants apprennent à mieux comprendre et mieux exprimer ce qu'ils ressentent et s'entraînent à travailler de manière de plus en plus autonome. Les principes généraux utilisés par les professionnels de l'autorégulation sont : l'autodétermination (décider soi-même) et la métacognition (prendre soi-même conscience de ses apprentissages, de ses erreurs et de ses réussites). Les élèves deviennent donc progressivement capables de gérer leurs émotions et de réfléchir par eux-mêmes sur leurs apprentissages.

3. | 20 faits marquants de l'année 2023



24 novembre au 27 décembre 2023

Première participation au Marché de Noël de Bordeaux-Tourney

Incontournable rendez-vous de la période des fêtes à Bordeaux, le Marché de Noël des Allées de Tourny attire des milliers de visiteurs chaque année... une belle opportunité pour notre association de faire connaître son engagement en faveur de l'inclusion et de l'acceptation de toutes les personnes, quel que soit leur handicap.

Pour la toute première fois, l'Adapei de la Gironde était présente au coeur du marché de Noël, sur les Allées de Tourny, du 24 novembre au 27 décembre 2023.

Notre participation à cet événement a permis de renforcer notre visibilité et notre notoriété auprès du grand public, tout en mettant en lumière les savoir-faire exceptionnels des personnes que nous accompagnons.

Un grand merci aux 250 personnes (personnes en situation de handicap, familles et professionnels) qui ont bravé la pluie, le vent et les températures hivernales, pour animer le chalet durant ces 34 jours de Marché de Noël et vendre les productions des personnes accompagnées en ESAT et en STP.

Une très belle aventure que la quasi totalité des participants a souhaité voir renouveler en 2024 !



Cette première participation réussie sera donc renouvelée en 2024 avec de nouvelles modalités qui nous permettront d'être encore plus visibles et de proposer davantage de produits à vendre !

Découvrez la vidéo du marché de Noël en scannant le QRCode avec votre smartphone



12

Les avancées sur l'autodétermination

L'autodétermination peut être définie comme l'ensemble des habiletés qui permettent d'agir et de choisir pour et par soi-même.

Afin de permettre de plus en plus l'autodétermination, 2023 aura été une année importante :

- Lancement d'une campagne de formation concernant l'auto-détermination avec 32 professionnels formés. L'objectif à terme sera de former toutes les parties prenantes (professionnels, personnes accompagnées, administrateurs).
- Des "CA élargis" qui permettent des échanges directs entre les personnes accompagnées, les administrateurs et les professionnels, afin de faire vivre concrètement la triple expertise.

La réflexion sur l'évolution de nos statuts, pour garantir une place pleine et entière aux personnes, a aussi été un chantier de cette année 2023.

- Recrutement d'une intervenante-pair sur l'IME de Pessac et l'ESAT Métropole afin de favoriser la participation, la formation et surtout le partage de son expertise et de son expérience.
- La création d'un atelier FALC sur l'ESAT de Blanquefort afin de rendre accessible un maximum de documents en interne à l'association ainsi qu'en externe avec réactivité.

Le projet EPOP

Ce dispositif encourage l'entraide mutuelle entre pairs mais également la participation, la formation ou encore la sensibilisation effectuée par les personnes en situation de handicap qui deviennent des "intervenants pairs". L'intervenant-pair est une personne qui de par son handicap a acquis des compétences et des savoirs, complémentaires à ceux des professionnels, qu'elle met au service des autres

Jean-Jacques Damiens, travailleur à l'ESAT de Transition Messidor de Blanquefort a été formé à la méthode EPOP. Il souhaite participer à l'accueil des nouveaux stagiaires en partageant ses expériences : "J'ai découvert que j'avais des capacités à pouvoir exprimer mes expériences de vie et que je pouvais les mettre au profit de mes pairs... je crois aux échanges mutuels qui sont constructifs."



3. | 20 faits marquants de l'année 2023

13

Pépinière d'insertion - Un projet innovant pour l'économie locale et l'inclusion professionnelle



Le projet de pépinière d'insertion, lancé en 2022, est né d'une rencontre de besoins : celui de certaines entreprises qui souhaitent s'implanter et se développer sur le territoire du Bassin d'Arcachon, celui de l'ESAT d'Audenge qui professionnalise des travailleurs en situation de handicap, en vue de leur insertion en milieu ordinaire de travail et d'une opportunité immobilière, celle d'un bâtiment jusque-là inexploité, propriété de l'Adapei de la Gironde à proximité de l'ESAT.

A l'heure où les ESAT se transforment pour proposer des dispositifs plus inclusifs, la pépinière d'insertion proposera à des entreprises en développement des locaux industriels regroupés et la mise à disposition de personnel d'ESAT qualifiés.

La première pierre de ce projet innovant et ambitieux a été posée le 13 juillet 2023,

en présence des collectivités locales, des acteurs économiques du territoire et des agences de développement qui pourront orienter les entreprises vers cette nouvelle solution.

Installation des premières entreprises en septembre 2024





Extension du foyer occupationnel de La Réole

Le projet de construction, extension, rénovation du FO de La Réole n'aura pas pris plus de deux ans entre la pose de la première pierre en septembre 2021 et notre emménagement dans des locaux neufs en novembre 2023.

Ces 24 mois de travaux ont permis aux résidents de Saint-Hilaire et de La Réole de disposer de meilleures conditions d'accueil. De nouvelles chambres individuelles dotées toutes d'une salle de bain, permettent de répondre aux droits à l'intimité et la personnalisation de leur lieu de vie.

Dès novembre 2023, nous avons accueilli 19 nouveaux résidents à la faveur de créations de places qui ont permis de proposer une prise en charge à de nombreux jeunes sortant notamment

d'IME mais pas seulement. Nous avons permis le rapprochement familial, les sorties d'hospitalisation et des accueils pérennes après des accueils d'urgence.

Beaucoup de choses restent encore à faire, comme construire de véritables parcours à ces jeunes adultes sortant d'IME dont un certain nombre évoque le souhait de vivre en logement autonome, travailler en ESAT et mener une vie en inclusion dans la société.

"Ça fait pas mal de changement mais en même temps il fallait que l'on quitte où on était avant. Ça change d'environnement.

C'est un peu difficile, je m'ennuie un peu au foyer, moi je n'ai pas décidé de venir au foyer, je voulais rester avec ma maman.

J'aime bien ma chambre, elle est calme. J'adore la pâtisserie, je fais des gâteaux tout seul que je donne à la direction "c'est moi le patron". Je vais à l'ESAT de Mongauzy pour faire de l'espace vert. J'ai rencontré des personnes qui m'ont beaucoup aidé à rigoler."

Yacine

"Je suis arrivé le 10 janvier et j'ai trouvé ça très très bien. J'aime bien être en activités et occupé, j'aime l'atelier cuisine.

J'aime bien ma chambre parce que je suis bien tranquille, comme ça je peux regarder mes propres films. J'aime bien manger avec les autres mais aussi de temps en temps tout seul. Je préfère ici et je suis content de partir à Disney."

Théo

"Avant j'étais à l'IME de Blaye, donc j'ai déménagé pour venir ici.

Quand je suis arrivé, j'ai trouvé ça joli. J'ai bien aimé le dehors surtout et la cuisine péda. Les copains ont été accueillants et les professionnels aussi.

Quant je suis venu en stage il n'y avait pas l'unité 1 et 2, maintenant c'est plus grand.

J'aimerais bien faire la mécanique avec Fred (la caisse à savon)"

Djovany

"Avant j'étais au Home d'accueil, j'ai été content de savoir que j'allais venir au nouveau foyer parce que j'allais être pas loin du centre-ville, du cinéma, des magasins.

Le déménagement a été un peu dur car c'était difficile de quitter le home. Maintenant je suis content des nouveaux locaux, parce que c'est grand, que j'ai ma chambre à moi et avec Sophie."

Christian

"Je suis arrivée au foyer pour me rapprocher de ma tante, car mon ancien foyer était loin de ma famille. Je suis d'abord venue en stages, deux fois. J'ai beaucoup aimé.

C'est ma tante qui m'a annoncé qu'il y avait de la place dans ce foyer et j'étais super contente.

Des déménageurs m'ont apporté mes meubles, mon lit et ma télé dans ma nouvelle chambre.

Je n'ai pas eu peur de venir au foyer, mais un peu triste de quitter mes amis.

Je suis contente d'être au foyer et d'avoir des nouveaux amis."

Fanny C.

Maintenant que je suis installée, je me sens mieux dans ma peau. Avant je restais enfermée dans ma chambre. Maintenant je me suis faite des nouveaux amis. J'aime bien la cuisine pédagogique pour faire à manger.

Manon

3. | 20 faits marquants de l'année 2023

15

Retours d'expérience des premières évaluations HAS

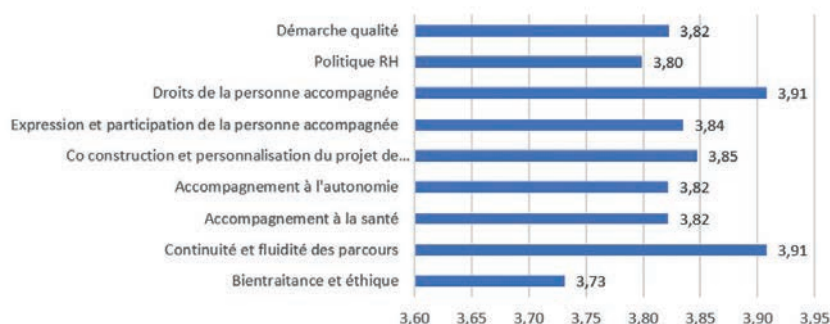
L'évaluation a pour objectif de s'assurer qu'un accompagnement de qualité soit apporté aux personnes avec une réponse adaptée à l'expression de ses souhaits, ses besoins et à ses projets.

Les méthodes d'évaluation permettent de croiser les regards sur les activités des établissements et avoir une approche globale de la qualité : recueillir l'expression des personnes accompagnées, interroger les pratiques des professionnels mais également interroger l'organisation mise en place par la gouvernance de la structure au regard des bonnes pratiques. Au total, 42 objectifs sont posés, avec 157 critères d'évaluation. C'est l'investigation de ces critères qui permet d'évaluer le niveau de qualité atteint par l'établissement ou le service.

13 établissements évalués en 2023

FAM de Bègles, FO-FAM Saint-Michel de Rieufret, SAVS Départemental, SAVS Sud-Gironde, GSMS SAVS Polyvalent, ESAT/STP Braud et Saint-Louis, ESAT Saint-Denis de Pile, ESAT/STP Audenge, ESAT/STP Villambis, ESAT hors murs

Moyenne des cotations par thématique



Qu'en ont pensé les ouvriers de l'ESAT d'Audenge ?



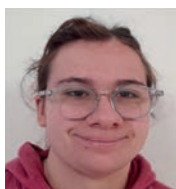
"Entretien Très Bien"
Jean-Pierre Gaillon



"Ça s'est bien passé.
J'étais concentrée mais le monsieur était sympathique et cela m'a rassurée."
Karine Robert



"Entretien trop court, j'aurais aimé que cela dure plus longtemps"
Cécile Nanquette



"J'étais très stressée mais la personne a su me rassurer"
Lou-Ann Martin

Qu'en ont pensé les professionnels ?

"Durant les deux jours, les auditeurs ont pu rencontrer professionnels, personnes accompagnées, visiter les unités et participer aux temps forts de la vie de l'établissement.

Nous avons reçu un avis favorable et aujourd'hui le service qualité reste présent pour nous accompagner à mener à bien nos actions.

En interne, nous poursuivons nos efforts d'amélioration en reprenant à chaque Copil Qualité Sécurité l'avancement des différentes actions.

Il reste maintenant à faire vivre la démarche et faire en sorte que la prochaine évaluation se déroule de la même façon que la première."

FO-FAM Saint-Michel de Rieufret

"L'instauration de ce nouveau dispositif d'évaluation des ESMS va au-delà de la valorisation des pratiques. Elle a permis aux personnes accueillies d'être actrices de la démarche, de renforcer une dynamique qualité autour notamment de l'accompagnement des personnes et de leurs parcours. L'évaluation a été ressentie comme un temps fort pour l'établissement avec des évaluateurs bienveillants vis-à-vis de tous"

ESAT de Saint-Denis de Pile



Participation des personnes accompagnées

Les instances de participation mises en place depuis 2019, se développent et le nombre de participants augmente à chaque rencontre.

Le lien entre les établissements se tisse avec l'engagement des personnes accueillies, des professionnels et des parents et amis.

Les CVS de pôles, inter pôles et commission élargie du Conseil d'administration, lors de cette dernière, Administrateurs, directeurs de pôles, conseillers techniques et personnes accueillies échangent, s'interrogent, partagent et construisent ensemble une association pour tous. Lors de cette journée participative 42 personnes accompagnées étaient présentes.

La loi de transformation des ESAT permet de développer la participation des personnes accueillies :

- Elections de 7 délégués représentants des travailleurs en ESAT
- Instance mixte de participation
- Nouvelles compétences dévolues aux conseils de la vie sociale (projet établissement, évaluation HAS...)

Le service inclusion citoyenne a accompagné les établissements pour expliquer en détails et transcrire en FALC les textes de ces réformes, 15 rencontres ont été organisées.

Le FALC est un enjeu stratégique majeur pour l'avenir, le Copil FALC s'est réuni 10 fois dans l'année pour continuer le travail de transcription FALC, de relecture et de réalisation de nouveaux thèmes pour la base de données uniques.

Plusieurs projets de transcription sont en cours, notamment certains en partenariat avec les musées de la ville de Bordeaux :

- 4 livrets FALC avec le musée d'Aquitaine
- 1 livret avec le musée des Beaux-Arts
- Des panneaux de présentation au musée Sciences et Nature
- Le programme de la nuit des musées avec la ville de Bordeaux
- 2 livrets avec le CAPC

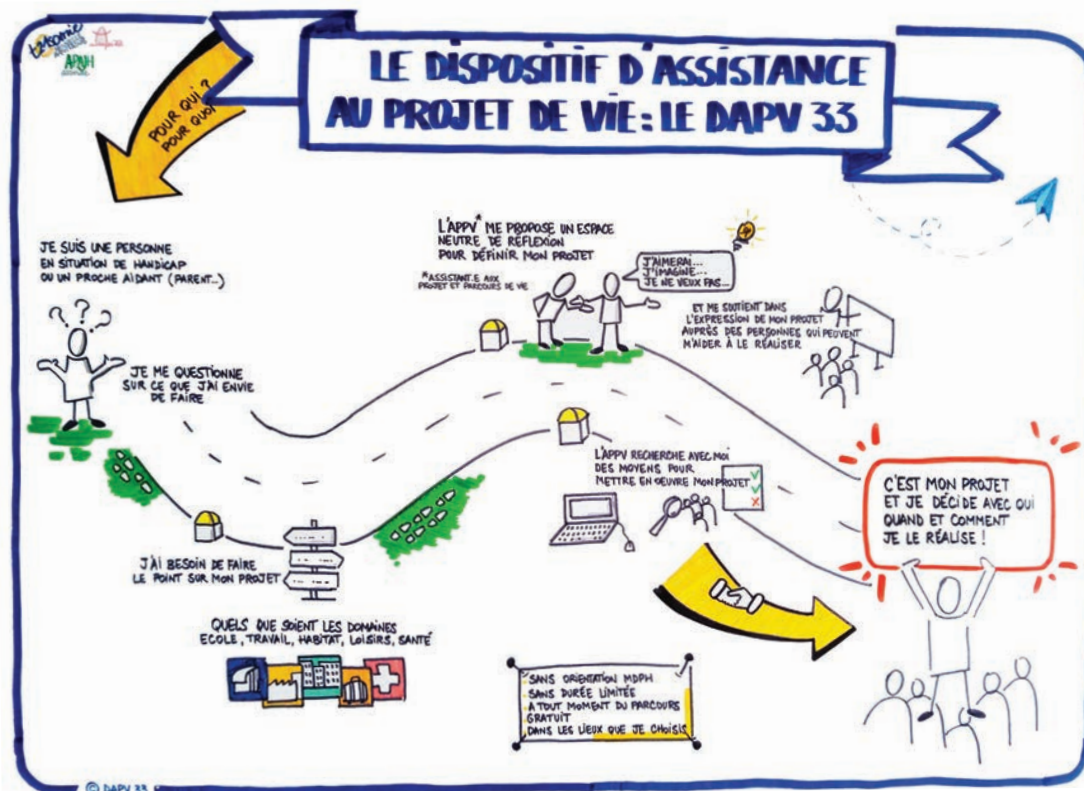
Un atelier FALC est en cours de création sur l'ESAT de transition de Blanquefort afin de donner un coup d'accélérateur au déploiement du FALC !



3. | 20 faits marquants de l'année 2023

17

Dispositif d'Accompagnement au Projet de Vie



Le dispositif Assistant au projet et parcours de vie (DAPV) est co-porté par l'Adapei 33, trisomie 21 NA et l'APAJH de la Gironde depuis 2021. Grâce son approche singulière, ce dispositif ne propose pas un accompagnement direct, mais un appui aux personnes et aux familles qui restent maîtres d'ouvrage de leur projet.

Ce dispositif permet à la personne et à ses proches aidants de :

- Réfléchir à son avenir sans à priori
- Formuler un projet de vie, dans toutes ses dimensions et les différentes étapes du parcours
- Rechercher des partenaires de droit commun et/ou spécialisés pour réaliser ses projets
- Faciliter l'accès aux droits et leur exercice.

En 2023, suite à cette expérimentation plus que positive, le dispositif s'est développé au niveau national et s'est aussi renforcé en Gironde. De nouveaux moyens ont été alloués au département de la Gironde par l'Agence Régionale de la Santé, de nouveaux partenaires ayant ainsi pu être intégrés. L'association ARI, l'ADAPT, Hapogys et Oréag ont rejoint l'Adapei 33 et ses partenaires dans ce déploiement.

Grâce à ces moyens nouveaux, le DAPV a pu se doter d'un manager opérationnel pour accompagner le déploiement de ce dispositif inter-

associatif. L'expertise et la visibilité du dispositif s'en sont trouvées renforcées en Gironde.

Sur l'année, le Dispositif APV aura accompagné 291 personnes. Singularité du dispositif, toutes les tranches d'âge sont représentées dans cette population, le dispositif pouvant intervenir auprès des personnes et de leur famille dès l'annonce d'un handicap ou pour des personnes plus âgées se questionnant sur leur projet après le travail.

En 2023 nous avons suivi de près la construction des 3 bâtiments du Logement Foyer de Bègles. Dès réception des bâtiments la Résidence Paulette Sauboua proposera 48 logements privatifs du T1 au T3 et des espaces collectifs.

Un professionnel sera présent jour et nuit afin de proposer une veille sécuritaire et une guidance en fonction des capacités et besoins de chacun. Les résidents pourront également faire appel à des services à domicile tels que, les SSIAD, SAD, SAMSAH, SAVS. Cette formule, accessible à des adultes en situation de handicap, est un intermédiaire entre l'hébergement collectif et le logement autonome.

Le logement-foyer est situé dans un quartier résidentiel à proximité des commerces et des transports en commun.

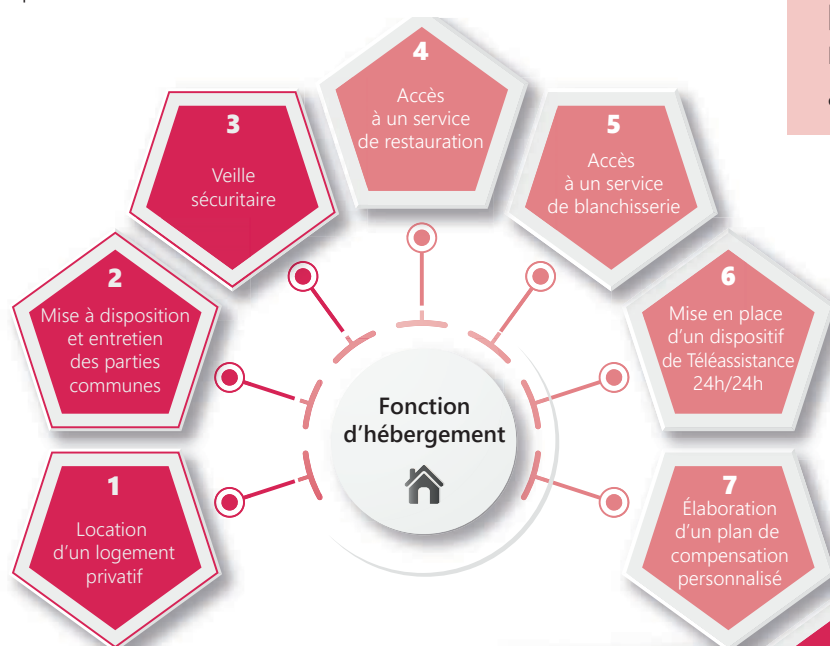
Le logement-foyer a reçu un avis favorable lors de la commission de sécurité de novembre 2023 pour les 2 premiers bâtiments. Leur réception aura lieu au premier trimestre 2024 et l'ouverture est programmée en mars. Les travaux du troisième bâtiment prendront fin courant 2024 et la livraison est prévue à la fin du premier semestre 2024.

Qui peut bénéficier de ces logements ?

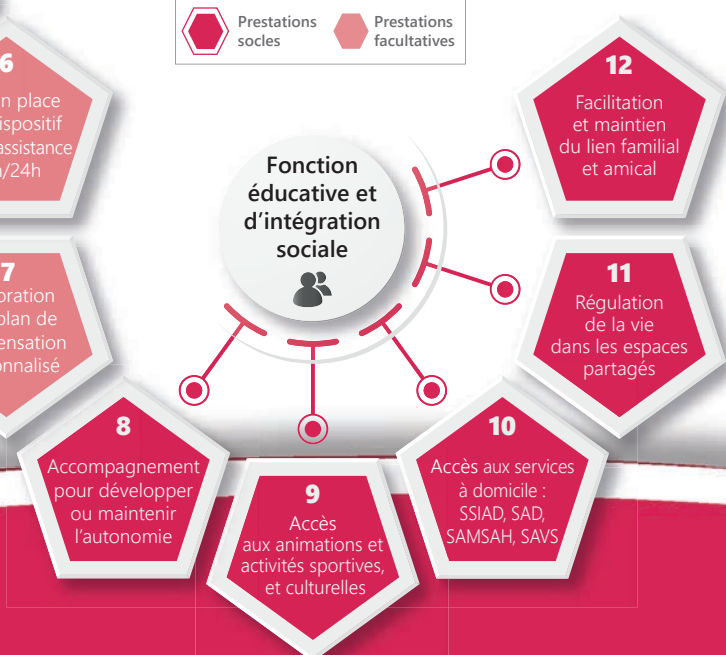
Les résidences proposent des logements pour des personnes adultes en situation de handicap disposant d'une reconnaissance auprès de la MDPH.

Les personnes peuvent avoir une activité professionnelle en milieu ordinaire, adapté ou protégé, être étudiant, être sans activité professionnelle ou retraité, ou bénéficier d'un accueil de jour en établissement médico-social.

Toute personne adulte en situation de handicap dont les besoins en soin peuvent être couverts à domicile par les ressources présentes sur le territoire peut avoir accès à ces logements.



12 prestations proposées



3. | 20 faits marquants de l'année 2023

19

L'Adapei 33 engagée dans le projet ESMS numérique initié par la CNSA



En 2021, l'Adapei de la Gironde s'est engagée dans le projet ESMS Numérique visant à mettre en œuvre l'accès au Dossier Médical Partagé (DMP) et à la Messagerie Sécurisée de Santé (MSSanté) au sein du logiciel Airmes.

En 2021, l'Adapei 33 s'est engagée dans le projet ESMS Numérique visant à mettre en œuvre l'accès au Dossier Médical Partagé (DMP) et à la Messagerie Sécurisée de Santé (MSSanté) au sein du logiciel Airmes.

La mise en œuvre de ces fonctionnalités dans notre outil nécessite de réaliser en amont plusieurs étapes administratives, dont la mise en place de l'Identifiant National de Santé (INS) pour les 2500 personnes accompagnées, intégrant ainsi un tournant majeur dans notre approche des données de santé.

Tout au long de l'année 2023, les équipes informatique et qualité ont accompagné et formé les professionnels des dispositifs sur les procédures d'identitovigilance et de qualification de l'INS pour chaque personne accompagnée. La mise

en œuvre de cette qualification requiert le suivi précis du protocole de collecte et la vérification des documents d'identité.

Un suivi régulier et des évaluations périodiques garantissent le bon fonctionnement du dispositif, visant à assurer la parfaite identification des personnes dans le cadre de leur parcours de santé.

Cette initiative fait de nous l'une des premières associations en Nouvelle-Aquitaine à entreprendre cette démarche dans le champ du handicap, elle préfigure de la mise en œuvre de l'accès au Dossier Médical Partagé (DMP) et à la messagerie sécurisée de santé, soulignant notre engagement envers la modernisation et la sécurisation des échanges de données dans le Domaine d'Usage Interne (DUI).



Comité éthique

L'engagement dans un comité éthique nécessite de la présence aux réunions et surtout un travail de lecture et de recherche documentaire en amont, concernant les thématiques abordées, afin de nourrir la réflexion.

En 2023, le Comité éthique s'est réuni 11 fois. Chaque année, le comité éthique rend compte de son travail auprès de la directrice générale et du président de l'association, mais aussi par la production d'avis publiés sur le site intranet de l'association et consultables par tous.

Le comité éthique a réalisé un plan de communication validé par la direction générale afin d'informer de l'existence de cette instance à différents niveaux institutionnels. En 2023, il a été question de la communication auprès de la gouvernance, des directions d'établissements, des salariés, des familles et des partenaires.

Le comité éthique s'est présenté au sein des réunions de territoires et rappelle qu'il se rend disponible pour venir se présenter dans les établissements de l'association.

Le comité a reçu plusieurs partenaires au sein de ses réunions (médecin spécialiste des addictions, stagiaires...) et de nombreuses rencontres extérieures effectuées : Forum du 5 mai 2023 ERENA, rencontre du comité éthique de ADIAPH, rencontre du comité éthique de Charles Perens, rencontre débat avec EACS (éthique clinique et société) à Paris, rencontre du comité éthique de l'IRSA ...

Les questions traitées et la production d'avis

Production de l'avis n°2 et n°3 sur le site intranet.

- Situation de fin de vie au sein d'un FAM
- Les troubles alimentaires
- Les violences à caractère sexuel sur les personnes accompagnées
- Nourriture et protocoles TSA
- Les gestes éducatifs

Départ de trois membres au sein du CE en 2023 / recrutement et nouvelle liste 2024 validée par le Conseil d'Administration de l'Adapei 33.

Comité d'éthique 2024

Françoise Bages

Administratrice et famille

Michel Houlès, famille

Jean-Michel Couvidat

Bénévole, psychologue

Caroline Venguds

Juriste, défenseur des droits
Membre bénévole

Catherine Eyquem

Philosophe, membre bénévole

Docteur Benoit Berthe

Administrateur et médecin psychiatre

Docteur Brigitte Collet

Médecin pédiatre
et présidente du comité éthique

Elise Hilselberger

Directrice au sein d'un GCSMS
et secrétaire du Comité éthique

Stéphane Gardes

Directeur au sein de l'Adapei 33
Animateur et régulateur

Kheira Benmammar

Éducatrice spécialisée

Anne Salinas

Éducatrice spécialisée

Carole Grimault

Job Coach

Aude Graindorge

Aide-soignante

Jérôme Mette

Éducateur technique

4. | Bilan CPOM à mi-parcours

Bilan du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été signé pour la période 2021 - 2025. L'année qui vient de se terminer permet donc de dresser un premier bilan, d'apprécier, ou non, l'efficacité des mesures prises dans le but de réaliser nos objectifs.

Garantir
l'accompagnement
favorisant l'inclusion :
Le virage inclusif



Acteurs incontournables du virage inclusif, les établissements de l'Adapei de la Gironde contribuent à promouvoir la citoyenneté des personnes en situation de handicap en soutenant leur libre choix, en proposant des interventions dans les milieux de vie des personnes afin de faciliter l'accès au droit commun, chaque fois que possible, sur l'ensemble des composantes du parcours de vie (éducation, formation, professionnalisation, vie sociale et loisirs, santé, hébergement...).

1

L'inclusion scolaire

2

La transformation
de places d'IME en Sessad

3

L'inclusion en milieu
ordinaire de travail

4

La participation
et l'autodétermination

1

L'inclusion scolaire

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	Cible
Taux de scolarisation en UEE	10%	11%	13%	14%	70%
Taux de scolarisation en dispositif de droit commun	14%	10%	8 %	7%	50%

Nombre jeunes accompagnés en IME : 321

Jeunes scolarisés en interne : 51%

Jeunes scolarisés en UEE : 14%

Jeunes sans scolarité : 28%

Parcours partagés : 7 %

2

La transformation de places d'IME en SESSAD

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	Cible
Taux de répartition IME/Sessad	23%	37 %	40 %	45%	50%

IME : 321 jeunes accueillis (55%) | Sessad 254 jeunes accompagnés (45%)

3

L'inclusion en milieu ordinaire de travail

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	Cible
Taux d'inclusion en milieu ordinaire de travail	1,36%	2,03%	1,55%	4,78%	3%

Du 01/01/23 au 31/12/23, 40 personnes sont sorties d'ESAT pour signer des contrats de droit commun.

4

La participation et l'autodétermination

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	Cible
Nombre de réunions CVS /CA	1	0	1	2	2/an
Taux satisfaction des personnes accompagnées	ND	77	77 (*)	92%	80
Taux satisfaction des familles	ND	79	79 (*)	79%	80
Taux satisfaction en lien avec la participation	ND	59	59 (*)	68% (**)	80

(*) Résultats de l'enquête de satisfaction de 2021. Une nouvelle enquête de satisfaction sera menée en début d'année 2023.

(**) Croisement des items "participation au projet personnalisé" et "participation collective" pour les personnes accompagnées.

4. | Bilan CPOM à mi-parcours

Favoriser
une **approche
populationnelle**



L'approche populationnelle repose sur l'étude des besoins spécifiques des personnes pour organiser des réponses individualisées d'accompagnement

1

Les personnes avec autisme

2

Les personnes en situation de handicap psychique

3

Les personnes avec polyhandicap

4

Les personnes vieillissantes

5

L'accès aux soins

1

Les personnes avec autisme

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	Cible
Nombre d'établissements certifiés	0	2	3	4	10

Les IME Blaye, du Médoc, de Pessac et le FAM de Begles sont certifiés. Ouverture de la seconde phase de certification sur 2024.

2

Les personnes en situation de handicap psychique

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	Cible
Taux formation au handicap psychique (UH / FH/ SAVS)	14%	36%	46%	67%	100%

Plus des deux tiers des salariés sont formés au handicap psychique sur les hébergements accueillant ce public.

3

Les personnes en situation de polyhandicap

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	Cible
Nombre d'établissements certifiés	0	0	0	0	2

Les deux MAS sont concernées. Objectif : réaliser l'autodiagnostic sur 2024.

4

Les personnes vieillissantes

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	Cible
Durée Moyenne de séjour pour les personnes ayant plus de 60 sur le SAVS	5,7	5,3 ans	6,4 ans	8,4 ans	Inf. à 8

Une évolution au delà de 8 ans, qui n'est pas en contradiction avec la volonté de pouvoir publics et l'esprit du CPOM.

5

L'accès aux soins

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	Cible
Nombre Événements Indésirables (EI) "soins"	116	161	256	334	60

Une fausse mauvaise nouvelle, un travail ayant été effectué auprès des équipes concernant les EI et la bientraitance fait augmenter le nombre de déclarations depuis 2021

4. | Bilan CPOM à mi-parcours

Contribuer
à la démarche
**Une réponse
accompagnée
pour tous**



La démarche "Une réponse accompagnée pour tous" fait évoluer l'organisation et la coordination de tous les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, pour construire avec les personnes et/ou leur famille, des parcours d'accompagnement.

La démarche correspond à la mise en œuvre des propositions issues du rapport Piveteau "Zéro sans solution".

L'objectif est d'éviter tout risque de rupture dans le parcours de la personne en situation de handicap.

1

La continuité des parcours

1

La continuité des parcours

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	Cible
Taux occupation des places d'accueil temporaire	63%	60%	61 %	60 %	70 %
File active SAVS	120%	125%	140 %	135 %	150 %
Transformation de places FH en places FO	0	7	7	14	14
Nombre d'appartements d'application	5	5	5	8	8
Taux de sortie des personnes sous aménagement Creton		+ 7 %	+ 12 %	-9%	-20 %

Jeunes concernés par l'aménagement Creton : 31/12/21 = 77

31/12/22 = 87

31/12/23 = 80

Maintenir une **gestion performante** et un **management de la qualité**



S'engager dans le CPOM, c'est garantir la soutenabilité financière des projets et accompagner la transformation des organisations au plus près des besoins

La qualité doit être le fil rouge de ces évolutions, à l'égard des personnes et des salariés qui les accompagnent

1 Les Ressources Humaines

2 Le pilotage et le système d'information

1 Les Ressources Humaines

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	Cible
Taux absentéisme	11,63 %	14,2 %	15,25 %	12,66 %	-2 %

2 Le pilotage et le système d'information

Indicateurs	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	Cumul période	Cible
Ratio résultat	1,7 %	-2,3 %	-1,7 %	-0,7%	>=-3 %
Taux de réalisation des plans pluriannuels d'investissements	65%	70 %	338 %	78 %	<=-100 %



Rapport financier 2023

Rapport financier 2023

1. Les résultats comptables.....p. 54

1.1. Les résultats comptables sur 3 ans

1.2. Répartition des ressources 2023

2. Les résultats administratifs.....p. 55

2.1. Les résultats du compte administratif sur 3 ans

3. Les résultats du secteur contrôlé.....p. 65

3.1. Les résultats administratifs par typologie d'établissements

3.2. L'activité des établissements et services (en journées)

4. Les résultats du secteur propre.....p. 58

4.1. Les résultats du secteur propre

4.2. La production des ESAT & EA

4.3. La production et les résultats des ESAT et EA

4.4. La production par activité

5. Les investissements et la trésorerie.....p. 65

5.1. Les investissements

5.2. La trésorerie

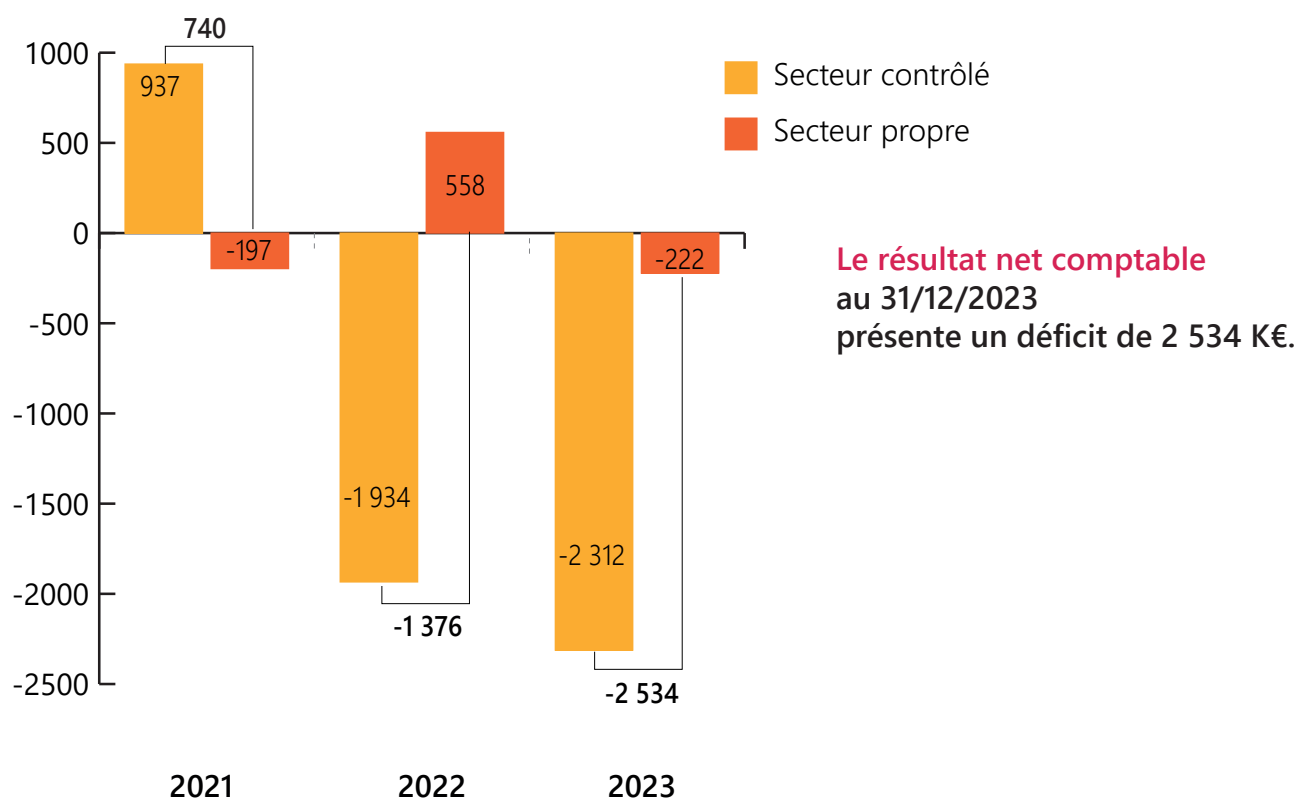
6. Synthèse financière.....p. 63

1 | Les résultats comptables

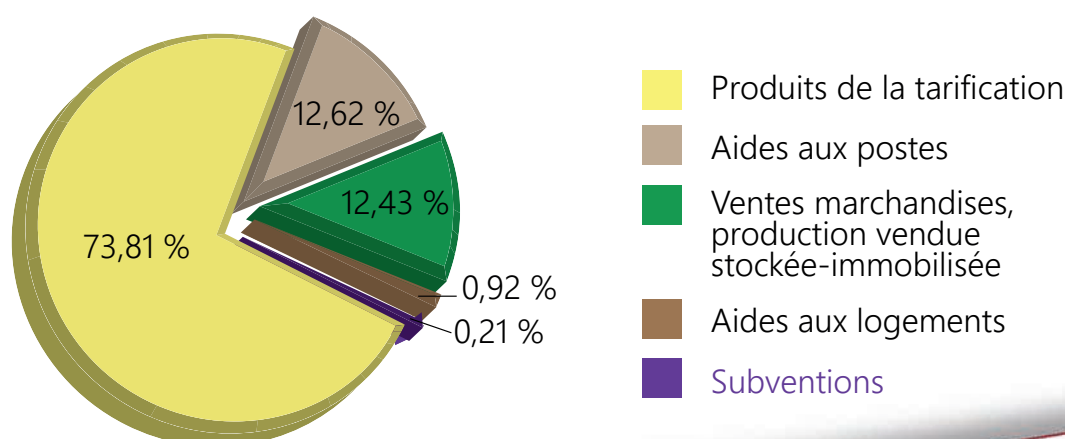
L'Adapei de la Gironde, en tant qu'association gestionnaire d'établissements et de services du secteur médico-social, a l'obligation de produire des comptes annuels selon les règles comptables de droit commun des associations.

Cependant, les établissements et services médico-sociaux qui composent l'association bénéficient de financements publics (Assurance maladie, aide sociale départementale et État) et sont régis de ce fait par une réglementation comptable propre, conduisant notamment à produire un État Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD), en réponse aux exigences réglementaires inscrites dans le Code de l'Action Sociale et des Familles suite à la signature du CPOM fin 2021.

1.1 Les résultats comptables sur 3 ans - en K€



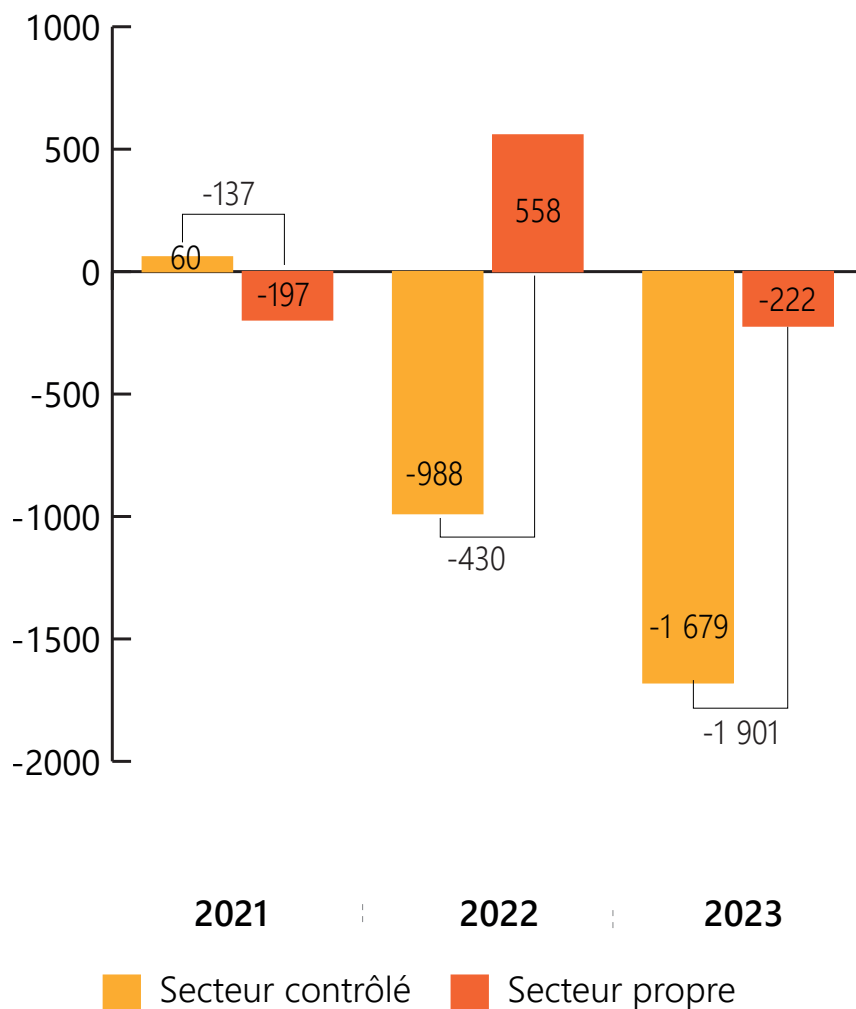
1.2 Répartition des ressources 2023



2 | Les résultats administratifs

2.1 Les résultats du compte administratif sur 3 ans - en K€

Divers retraitements sont appliqués au résultat net comptable afin de produire un résultat administratif.



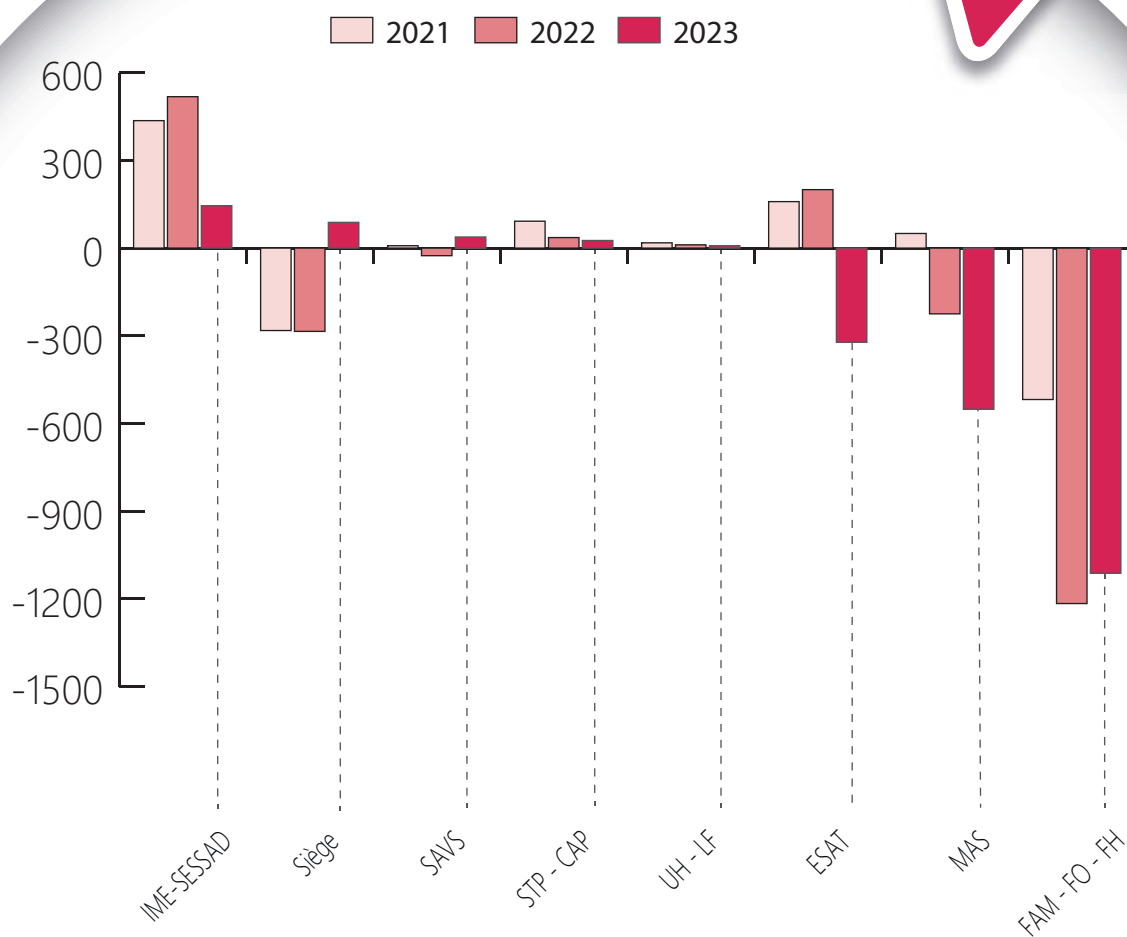
Le résultat administratif au 31/12/2023 est un déficit de 1 901 K€

Après retraitement :

- De la reprise de résultat provenant des exercices antérieurs pour - 125 K€
- De la variation pour congés payés de 910 K€ (charges)
- Des autres reprises pour - 152 K€

3.1 Les résultats administratifs par typologie d'établissements - en K€

Établissements	2021	2022	2023
IME/SESSAD	436	518	145
SAD	97	0	0
Siège	- 282	- 285	88
SAVS	8	- 26	38
STP - CAP	92	36	26
UH - LF	18	11	8
ESAT F	159	200	- 322
MAS	50	- 225	- 551
FAM-FO-FH	- 518	- 1216	- 1 112
Total	60	- 988	- 1 679

Résultats en K€
sur 3 ans

3.2 L'activité des établissements et services - en journées

Établissements	2021	2022	2023	# 2022/2023
ESAT	162 985	175 745	172 117	- 3 628
FO (*)	100 503	98 840	100 015	+ 1 175
SAVS	68 385	67 037	64 112	- 2 925
IME	74 005	56 682	55 381	- 1 301
MAS	37 321	37 204	37 352	+ 148
SESSAD	19 015	22 581	26 432	+ 3 851
FAM	17 307	16 681	17 958	+ 1 277
UH	17 714	18 263	16 931	- 1 332
STP - CAP	12 789	12 823	12 345	- 478
FH	9 760	9 724	9 865	+ 141
SAD	966	0	0	0
TOTAL	520 750	515 580	512 508	- 3 072

(*) dont foyers à double tarification FO/FAM Saint-Michel de Rieufret et Gujan-Mestras et FO-FH Cestas

Notre Association présente un résultat déficitaire pour la 2^{ème} année consécutive, déficit qui s'aggrave passant de 1,4 M€ en 2022 à 2,5 M€ en 2023. Ce déficit s'explique essentiellement par des hausses de charges subies, liées au fort contexte inflationniste et à des revalorisations salariales réglementaires, non intégralement compensées par les financeurs. En dépit de nos alertes et des rencontres que nous avons

menées avec nos financeurs, force est de constater que nous sommes désormais dans une situation de déficit structurel auquel il nous faut impérativement remédier.

Malgré ce déficit, notre situation bilancielle reste relativement solide et nous permet de nous projeter dans un plan de recherche d'économies à court, moyen et long terme.

4.1 Les résultats du secteur Propre - en K€

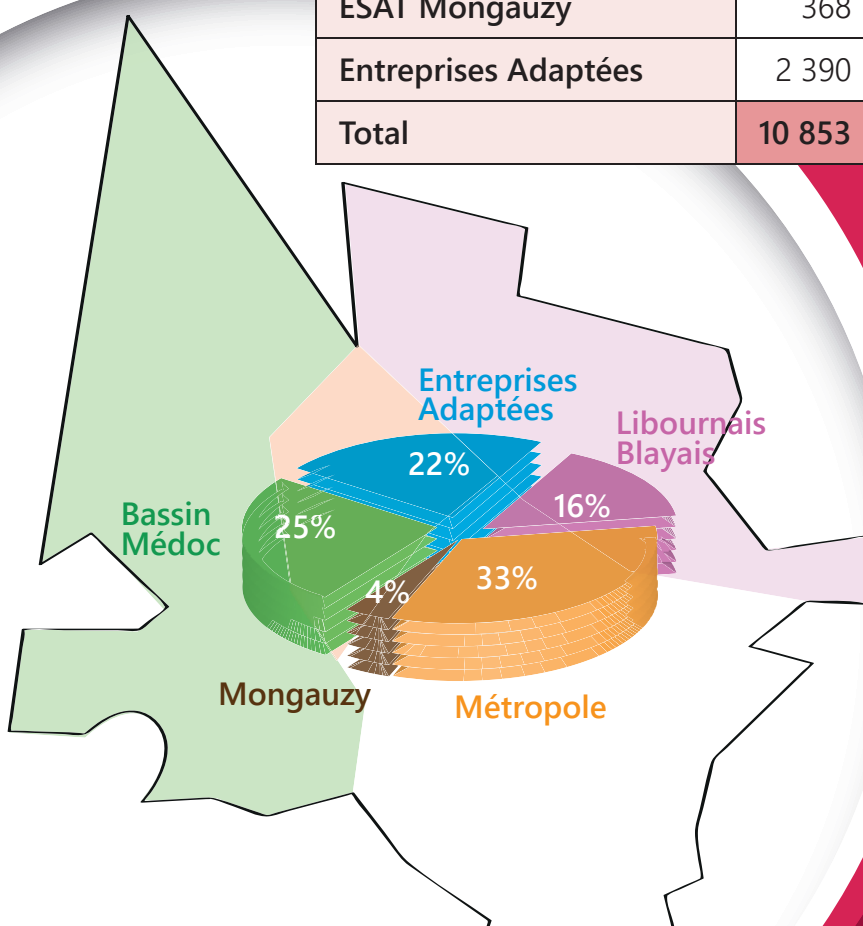
Le résultat du secteur propre présente un déficit de 222 K€ contre un excédent de 558 K€ en 2022.

Établissements	2021	2022	2023
ESAT-E	373	770	741
EA	-374	-109	- 173
UH Résidents	31	22	17
Association	- 235	-153	- 197
Autres (insertion, BM formation, service habitat)	7	28	- 610
Total	-197	558	- 222

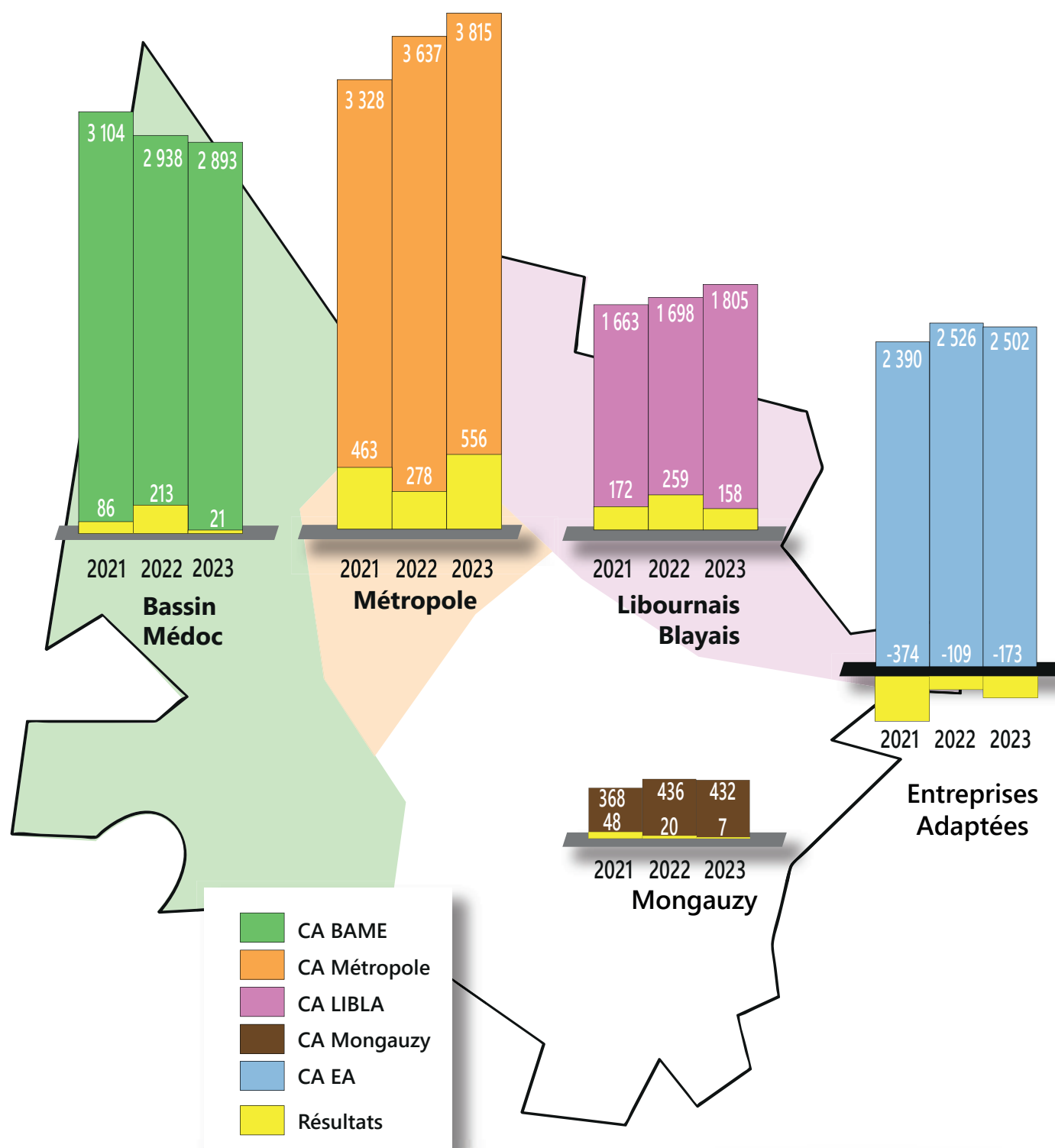
Cette forte baisse s'explique par une dégradation générale des résultats de nos activités commerciales et de notre service d'insertion, ainsi que par des provisions pour risques et charges constatées en 2023.

4.2 La production des ESAT et EA- en K€

Établissements	2021	2022	2023	Variation entre 2022 et 2023	
ESAT Bassin / Médoc	3 104	2 938	2 893	- 45	- 1,5%
ESAT Métropole	3 328	3 637	3 815	+ 177	+ 4,9%
ESAT Libournais / Blayais	1 663	1 698	1 805	+ 107	+ 6,3%
ESAT Mongauzy	368	436	432	- 5	- 1,1%
Entreprises Adaptées	2 390	2 526	2 502	- 23	- 0,9%
Total	10 853	11 234	11 446	+ 212	+ 1,9%

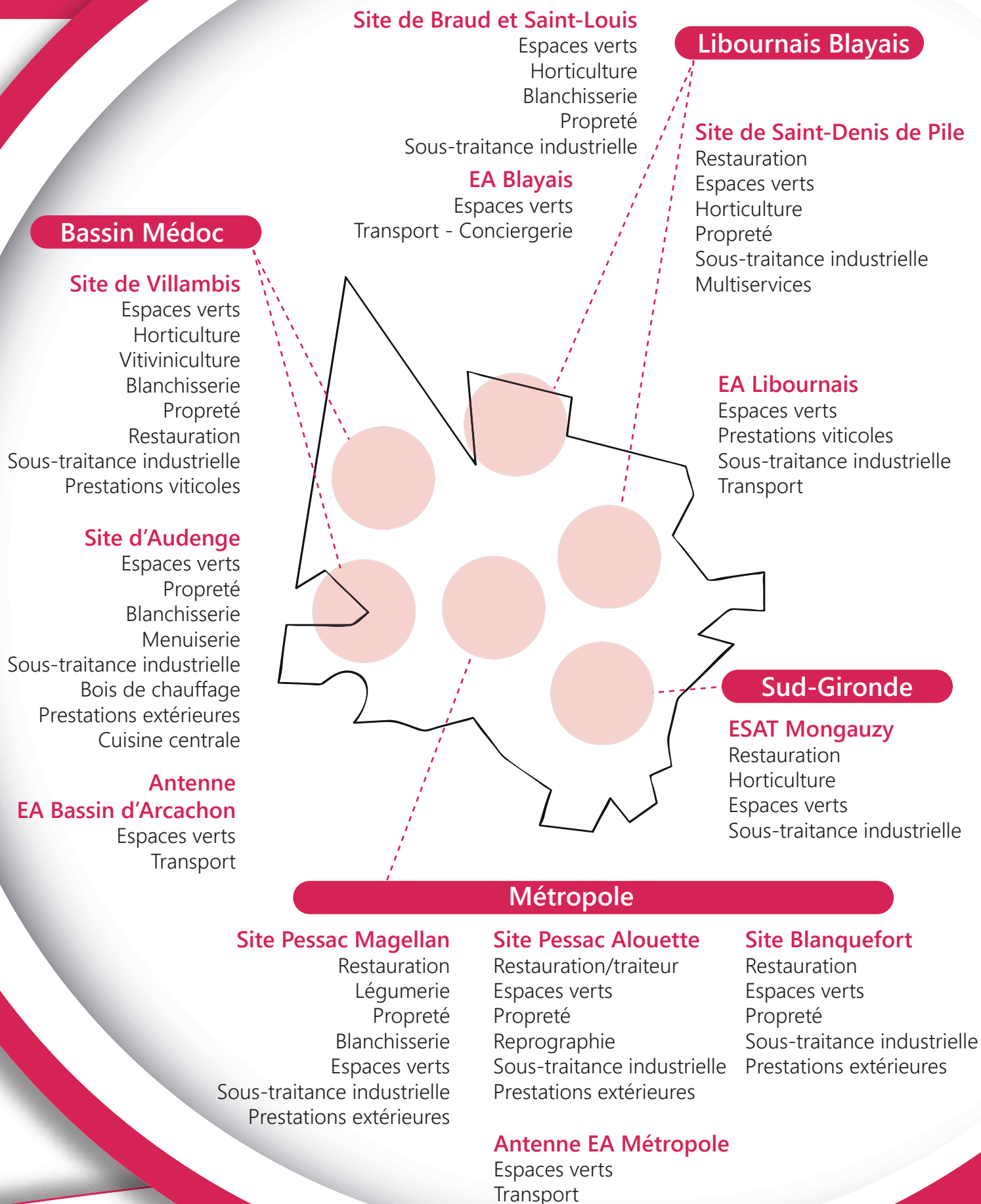


4.3 La production et les résultats des ESAT et EA - en K€



4.4 La production par activité - en K€

Activités		2021	2022	2023
	Espaces Verts	4 104	4 195	4 302
	Restauration	2 270	2 058	1 740
	Blanchisserie / Repassage	1 348	1 507	1 669
	Sous traitance	1 019	961	913
	Viticulture / vin	592	685	725
	Mise à disposition Prestations hors murs	327	510	623
	Nettoyage / Propreté	289	334	442
	Horticulture	279	352	332
	Bois de chauffage	116	124	218
	Prestation de transport	206	256	207
	Menuiserie	135	107	157
	Légumerie	143	107	101
	Multiservices	25	39	16
Total		10 853	11 234	11 446



5 | Les investissements et la trésorerie

5.1 Les investissements

En 2023, nous avons principalement mis en service 9 531 K€ dont :

- L'extension – rénovation du FO La Réole pour un montant de 6 459 K€
- La rénovation du FAM de Bègles pour un montant de 3 072 K€

L'Adapei a déposé des Plans Pluriannuels d'Investissements auprès de l'ARS pour la période 2024-2028. Ces PPI concernent 11 établissements pour un montant total de près de 40 M€, dont les principaux sont :

- | | |
|---|---------|
| - La construction de la nouvelle MAS de Biganos : | 16,2 M€ |
| - La construction du nouvel IME et du Bassin et du Sessad du Bassin : | 6,3 M€ |
| - La construction de l'IME de Blaye : | 4,7 M€ |
| - La construction d'un internant à l'IME du Médoc : | 3,4 M€ |
| - La restructuration de l'ESAT et de la STP à Braud et Saint-Louis : | 2 M€ |

5.2 La trésorerie

Au 31/12/2023, la trésorerie est d'environ 19 M€ contre 22.8 M€ en 2022.

Rappelons qu'en 2022 nous avons souscrit deux emprunts pour 6.2 M€ pour financer l'extension /rénovation du FO La Réole et la rénovation du FAM de Bègles. Ces deux emprunts avait "gonflé" notre trésorerie en 2022.

De plus, en 2023 la trésorerie a été impactée par le résultat net négatif de 2022 d'1.4 M€.

6 | Synthèse financière

Synthèse financière au 31 décembre 2023

La situation patrimoniale de l'Adapei continue de s'améliorer avec une trésorerie qui se consolide.

Compte de résultat simplifié (K€)	2022	2023	Var° 2023 vs 2022 €	Var° 2023 vs 2022 %
Total Produits	92 166	99 076	6 910	7%
Dont CA	11 285	12 075	790	7%
Dont Tarification	64 540	69 350	4 810	7%
(Dont Tarification - ARS)	40 960	44 726	3 766	9%
(Dont Tarification - CD)	23 575	24 620	1 046	4%
Dont Remboursement ASP	11 455	11 863	408	4%
Total Charges	93 542	101 610	8 068	9%
Dont Autres charges externes	17 101	18 858	1 757	10%
Dont Salaires	63 374	67 607	4 233	7%
Dont Dotation aux amortissements et dépréciations	5 186	5 298	112	2%
Dont Dotation aux provisions	281	965	684	243%
Résultat NET comptable	-1 376	-2 534	-1 158	84%

Eléments du Bilan (K€)	2022	2023	Var° €	Var° %
Fonds propres	33 003	30 068	-2 935	-9%
Endettement	32 227	29 709	-2 518	-8%
Actif immobilisé net	54 867	55 811	944	2%
Trésorerie	22 835	19 346	-3 489	-15%



adapei 33

Rapport d'orientation

Rapport d'orientation

2024 s'annonce comme l'année qui va initier la mise en œuvre des engagements stratégiques de notre nouveau projet associatif. Certaines actions débutées en 2023 vont être consolidées, de nouvelles vont se mettre en place, la réflexion relative à l'évolution de nos statuts va se poursuivre et des temps forts vont également rythmer cette année.

Un premier temps fort : la grande fête des 65 ans de l'association

Le rayonnement de notre association est un enjeu majeur. Fêter ses 65 ans c'est l'occasion de se retrouver et de célébrer ce qui nous lie mais c'est aussi faire connaître le handicap et le rendre visible dans la société. Une réelle inclusion ne sera possible que si le "milieu ordinaire" sait s'ouvrir à la différence et il est de notre devoir de l'y aider. Ce moment festif fera aussi savoir à nos partenaires, à nos financeurs et aux nouveaux parents qu'il y a 65 ans des parents se sont mobilisés pour que leurs enfants, différents, puissent avoir droit à un accompagnement digne. Aujourd'hui encore l'accès aux droits, la qualité de l'accompagnement et la pérennité du mouvement parental restent des enjeux centraux, vitaux.

Pour toutes ces raisons la manifestation des 65 ans qui s'est tenue le 15 juin au château Bel-Air du Haillan était importante. Merci aux personnes accompagnées, aux administrateurs et aux professionnels qui se sont rendus disponibles pour organiser un anniversaire qui restera assurément dans les mémoires !

La poursuite d'une démarche qualité et un plan d'actions "Bientraitance" qui se précise

Il s'agit là d'une priorité, peut-être la plus importante de toutes. La maltraitance peut être partout, souvent sans qu'elle ne dise son nom. Une parole, un geste qui viendrait porter atteinte aux droits ou au développement d'une personne sont assimilables à de la maltraitance. C'est pour affirmer et rendre concrète cette priorité qu'en 2024 un plan d'actions spécifique sera lancé. Il comprendra un plan pluriannuel de formation, il permettra de faciliter les signalements et de promouvoir une culture commune sur ce sujet. La bienveillance doit être notre dessein et pour y

parvenir il ne doit plus y avoir de tabous sur ces questions.

Dans le cadre de cette démarche qualité un projet de soins et un plan de prévention 2024-2028 seront déployés car la qualité de l'accompagnement des personnes passe également par les mesures que l'on doit mettre en place pour prévenir tout risque d'altération de leur état de santé et améliorer leur accès aux soins.

Autodétermination : aller plus loin pour renforcer le pouvoir d'agir des personnes

Permettre aux personnes de choisir pour et par elles-mêmes est un enjeu majeur. Si l'idée semble simple, la rendre opérationnelle implique des changements dans la manière de faire au quotidien, dans la manière de concevoir nos accompagnements et dans la manière de diriger. C'est précisément pour faire avancer ce sujet qu'un groupe de travail sera constitué en interne. Ce dernier sera composé de personnes accompagnées, de parents et de professionnels et il aura pour mission de proposer une feuille de route commune à l'ensemble de l'association pour favoriser l'autodétermination. Cette dernière précisera les formations nécessaires pour toutes les parties prenantes, les évolutions souhaitables dans nos organisations et les initiatives à généraliser.

.... et développer leurs lieux d'expression

Dans la droite ligne du sujet précédent, il est important pour l'avenir que l'ADAPEI puisse structurellement compter sur l'expertise de chacun de ses membres pour avancer. La triple expertise, portée au niveau national par l'UNAPEI,

consiste à faire en sorte que les regards des personnes accompagnées, des parents et des professionnels se croisent afin de partager les mêmes réalités et de construire l'avenir ensemble. C'est en ce sens qu'il sera proposé en 2024 la création du "Conseil associatif". Cette instance ne sera qu'une évolution du conseil d'administration élargi qui se réunit depuis plusieurs années autour des présidents de CVS, des membres du CODIR et du Conseil d'Administration. Cela sera l'occasion d'aborder chaque trimestre les sujets stratégiques et l'avenir de l'association. Cette évolution sera intégrée dans la proposition d'évolution des statuts qui sera présentée en assemblée générale des adhérents.

Améliorer toujours le parcours de la personne au travers d'une évolution de l'offre ambitieuse

Les risques de rupture de parcours se situent à deux étapes charnières : le passage de l'enfance à l'âge adulte et l'entrée vers la perte d'autonomie du fait de l'âge.

Notre feuille de route destinée à un meilleur parcours des jeunes pour leur éviter de passer par la case "Amendement Creton" sera poursuivie. Nous avons constaté les premiers effets positifs en fin d'année 2023 puisque de près d'une centaine de situations de ce type à l'été 2023 nous sommes arrivés à moins de 80 en fin d'année.

Les personnes accompagnées vivent mieux et de plus en plus longtemps, ce constat national se vérifie dans notre association. Si cette nouvelle est bien évidemment heureuse, elle implique des adaptations. Les évolutions nécessaires à l'accompagnement de l'avancée en âge seront une des priorités de cette année 2024. Les partenariats avec les EHPADs sont déjà engagés mais devront s'intensifier pour arriver à une collaboration étroite entre nos établissements d'hébergement et ces structures pour personnes âgées dans chacun des territoires.

La Direction Générale poursuivra son partenariat avec les gériatres de la Société de Gériatrie de Bordeaux et du Sud-Ouest (SGBSO) et militera activement auprès des pouvoirs publics pour la création et le portage d'une équipe mobile spécialisée sur le vieillissement afin d'accompagner au mieux le parcours des personnes qu'elles soient à domicile ou en établissements.

Cette vigilance sur le respect du meilleur parcours possible pour la personne devra se traduire par une réflexion sur notre organisation. Des initiatives inspirantes au niveau national sont de plus en plus nombreuses. Des associations ont su faire évoluer leur offre de services vers un format de plateforme permettant de regrouper différents services complémentaires afin de proposer une offre qui se veut adaptée aux parcours des personnes.

Mais un contexte financier tendu qui fragilise notre association

L'année 2024 sera, sur le plan économique, un exercice au cours duquel des pistes d'économies devront être recherchées. L'association, comme de nombreuses autres au niveau national, connaît un déficit structurel (inflation, mesures salariales non totalement compensées par nos financeurs...). Nous ne pouvons rester passifs face à ce contexte ; c'est la raison pour laquelle un comité économique sera lancé en 2024 afin de rendre plus efficaces nos dépenses lorsque cela sera possible. Cette situation ne doit pour autant pas nous limiter dans notre capacité à innover et à avancer. Pour cette raison, le développement de nouvelles ressources et les partenariats avec le secteur privé devront se développer cette année.

Démontrons encore en 2024 notre capacité de mobilisation et de cohésion au sein de la triple expertise que nous représentons.

Glossaire

A

AAH :	Allocation aux Adultes Handicapés
AGEFIPH :	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle
ANAP :	Agence Nationale d'Appui à la Performance
APV :	Assistance au Projet de Vie
APPV :	Assistant·e au Projet et Parcours de Vie
ARS :	Agence Régionale de Santé

C

CCAS :	Centre Communal d'Action Sociale
CDAPH :	Commission Départementale d'Accès aux droits des Personnes Handicapées
CLIC :	Centre Local d'Information et de Coordination
CLS :	Contrat Local de Santé
CNR :	Crédits Non Reconductibles
COJ :	Centre Occupationnel de Jour
CPOM :	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRA :	Centre Ressources Autisme
CT :	Conseiller Technique
CVS :	Conseil de la Vie Sociale

D

DAA :	Délégué à l'Action Associative
-------	--------------------------------

E

EA :	Entreprise Adaptée
EMA :	Équipe Mobile Autisme
EHPAD :	Établissement d'Hébergement pour Personne Âgée Dépendante
EPP :	Évaluation des Pratiques Professionnelles
EPRD :	État des Prévisions de Recettes et de Dépenses
ESAT :	Établissement et Service d'Aide par le Travail
ESMS :	Établissements et services Sociaux et Médico-Sociaux
ETP :	Équivalent Temps Plein

F

FALC :	Facile À Lire et à Comprendre
FAM :	Foyer d'Accueil Médicalisé
FH :	Foyer d'Hébergement
FL :	Foyer Logement
FO :	Foyer Occupationnel

G

GCS :	Groupement de Coopération Sanitaire
GCSMS :	Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale
GPEC :	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

H

HAD :	Hospitalisation À Domicile
HAS :	Haute Autorité de Santé

I

IME :	Institut Médico-Éducatif
IMPro :	Institut Médico-Professionnel
IRP :	Instance Représentative du Personnel
IRTS :	Institut Régional du Travail Social
ITIS :	Initiation au Travail et Insertion Sociale

M

MAS :	Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH :	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MISPE :	Mise en Situation Professionnelle en ESAT
MOT :	Milieu Ordinaire de Travail

O

OETH :	Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés
--------	---

P

PAG :	Plan d'Accompagnement Global
PCPE :	Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées
PCH :	Prestation de Compensation du Handicap
PHV :	Personne Handicapée Vieillissante
PTA :	Plateforme Territoriale d'Appui
PPI :	Plan Pluriannuel d'Investissement

Q

QVT :	Qualité de Vie au Travail
-------	---------------------------

R

RAE :	Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
RQTH :	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
RSE :	Responsabilité Sociétale des Entreprises

Glossaire

S

SAD :	Service d'Accompagnement à Domicile
SAVS :	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SDSI :	Schéma Directeur du Système d'Information
SERAFIN-PH :	Services et Établissements - Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées
SESSAD :	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
SOJ :	Section Occupationnelle de Jour
STP :	Section à Temps Partiel

T

TSA :	Troubles du Spectre de l'Autisme
TH :	Travailleur Handicapé

U

UE :	Unité d'Enseignement
UEE :	Unité d'Enseignement Externalisée
UEM :	Unité d'Enseignement Maternelle
ULIS :	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
UNAPEI :	Union Nationale des Associations de Parents et amis de personnes handicapées mentales

V

VAE :	Validation des Acquis de l'Expérience
-------	---------------------------------------